ECONOMIE

Printemps 2011 **N° 1** paraît 4 fois par an

REGION **LAUSANNOISE**

Beaulieu redevient un palais

www.wurlod.ch

WURLOD
ARCHITECTES

Certifié
ISO 9001

Leman-Ville
Lausanne

Lutry-Panorama

WnG Solutions

WURLOD ARCHITECTES SA +41 21 729 93 64 info@wurlod.ch

Michel Berney
Président SIC
Lausanne

N° 1

Sommaire

Economie:
Décodage du plan d'appui au développement économique (PADE) 04

Equipement:
Les coulisses de l'exploit des halles sud de Beaulieu 13

Commerçants:
Une rencontre de début d'année plutôt optimiste 18

Evénement:
WG-2011, Lausanne aux couleurs de 23 000 gymnastes 21

Mobilité :
1200 places pour 20 000 pendulaires, où est l'erreur? 23

Pratique:
«LausanneBouge», le guide interactif tient dans la main 27

Ouest lausannois:
Wakker 2011, un prix en or pour de la pierre 29

Vie de la SIC:
Prix SIC 2011 de la SIC et de la Ville pour la formation 30

Rapport annuel 31

Fermeture du Grand Pont, tout reste à faire!

Comme chacun l'aura appris et comme présenté à plusieurs reprises déjà dans nos colonnes, le cœur de la ville sera profondément remodelé selon les projets de réorganisation des modes de déplacements avec en particulier, à un horizon relativement proche, la fermeture aux voitures de l'axe Grand-Pont vers la place Chauderon voire de la place Saint-François. Cette dernière, dont l'importance au centre ville n'est pas à démontrer, est actuellement un carrefour routier de première importance.

Pour moi, les restrictions de circulation dans diverses zones sont une nouvelle opportunité qu'il s'agit de saisir pour développer l'activité des centres villes et leur attractivité y compris pour les commerces concernés, à condition, bien entendu, qu'elles soient accompagnées de mesures comme de nouveaux parkings et de nouvelles offres de transport public garantissant l'accessibilité aux nouvelles zones protégées et aux commerces.

Cette importante question a été, à plusieurs reprises, un thème central des débats organisés avec les candidats à la Municipalité.

Si le principe même de la restitution de certaines zones aux piétons, aux transports publics et à la mobilité douce ne semble pas contesté par les acteurs principaux de la vie politique et économique, il n'en est pas de même pour le traitement du report de trafic qui sera généré.

Partant du constat que 80% du trafic de la place Saint-François est un trafic de transit, d'aucuns estiment qu'il n'apporte aucune réelle valeur ajoutée locale et qu'il doit donc être déplacé à la périphérie par exemple, ou considérablement entravé pour obliger un transfert accéléré en direction des transports publics.

D'autres pensent qu'il faut d'abord passer à un test pratique et qu'il sera largement assez tôt pour prendre ensuite des mesures correctives si nécessaire.

Le transfert du trafic sur d'autres axes tels que la place de la Gare, le Tunnel ou la rue Centrale ne semble pas préoccuper outre mesure certains acteurs de la vie politique situés plutôt à gauche de l'échiquier.

Et lorsque l'on parle du projet de tunnel sous Saint-François, l'aspect architectural de l'entrée le long de l'avenue du Théâtre, paraît insurmontable!

Les faits sont pourtant têtus. Même si la densité du trafic de transit peut tendre à diminuer, il ne disparaîtra pas comme par enchantement ou ne se reportera pas sur l'autoroute de contournement déjà saturée aux heures critiques et mal adaptée pour les personnes travaillant à Paudex et habitant à Prilly par exemple.

Il y aura fatalement un report de trafic qui engorgera les autres axes parallèles de la ville, ceci d'autant plus que les axes de transports publics dans cette direction sont encore à développer et à améliorer.

Fort de ce constat, il convient tout d'abord de résoudre le problème du trafic de transit sans condamner d'autres zones à un encombrement inéluctable et sans chercher à «diaboliser» le trafic automobile de manière unilatérale. Les transports publics doivent être développés et encouragés. Ils sont complémentaires.

Le projet de tunnel sous la place Saint-François, qui doit bien entendu faire encore l'objet d'études complémentaires, est clairement une option qui permettrait de résoudre le problème de transit tout en permettant l'éclosion d'un véritable projet de redéfinition du trafic et de la qualité de vie du centre ville.

La nouvelle municipalité ne peut pas évincer ce problème sans imaginer de vraies solutions. Elle ne peut pas ignorer les désagréments à moyen terme pour les Lausannois d'une position trop attentiste et peu réaliste. Tout reste à faire!

Michel Berney
Président SIC Lausanne et environs

Revue de la Société industrielle et commerciale de Lausanne et environs et de l'Association des commerçants lausannois

Paraît 4 fois par an

Secrétariat SIC et régie des annonces
Rue du Petit-Chêne 38 – Case postale 1215 – 1001 Lausanne
Tél. 021 796 33 46 – Fax 021 796 76 30 e-mail: info@sic-lausanne.ch

Rédacteur responsable:
Christian Masserey

Impression
Swissprinters Lausanne SA
Chemin du Closel 5,
1020 Renens

Décodage du plan d'appui au développement économique

Chef du service de l'Economie, du logement et du tourisme (SELT), Lionel Eperon explique les grandes lignes du projet de Politique d'appui au développement économique (PADE). La vitalité socio-économique des agglomérations avec notamment la valorisation des atouts de la région lausannoise est l'un des enjeux de ce véritable plan quinquennal.

Près de 25 millions de francs par an. C'est le montant des aides à fond perdu prévues dans le cadre de la Loi cantonale sur l'appui au développement (LADE). Comment cibler une telle manne afin qu'elle soit la plus utile? C'est ce que s'efforce de déterminer le projet de Politique d'appui au développement économique (PADE) pour les cinq années à venir, période calquée sur la durée d'une législature.
Décodage en compagnie de Lionel Eperon, chef du Service de l'Economie, du logement et du tourisme (SELT), d'un document relativement indigeste, fruit d'une approche technocratique marquée mais dont les effets sur l'économie vaudoise et lausannoise s'annoncent prometteurs.

Lionel Eperon, chef du Service cantonal de l'économie, du logement et du tourisme (SELT).

Plan quinquennal d'appui économique

La PADE résulte d'une exigence légale fixée par la LADE, qui est une loi-cadre. Alors que cette dernière est faite pour durer, la PADE sera l'objet d'évaluation à la fin de chaque période de cinq ans, afin de coller au plus près sur les réalités et les besoins de l'économie.
A ceux qui estiment que cette première édition ne comporte rien de vraiment décoiffant, Lionel Eperon rappelle que cela n'a rien de bien surprenant: «Une grande partie de ces lignes de force résultent de la codification d'initiatives prises au fil du temps. C'est juste la première fois que l'on met sur le papier le ciblage que l'on souhaite opérer.»
Le cœur de la PADE est constitué de onze enjeux qui doivent être traités par des décisions concrètes. Trois d'entre eux sont des enjeux transversaux à l'ensemble des acteurs économiques. Il s'agit premièrement d'obtenir une meilleure gouvernance notamment en réduisant le nombre d'organismes de promotion régionale et en précisant leur mission. «Il y a une forte atomisation. D'une quinzaine d'associations nous allons arriver à dix». Transversalité aussi pour ce qui est du marketing réalisé par le Canton tant en Suisse qu'à l'étranger. «Lake of Geneva ne fait pas l'unanimité. Nous n'avons pas envie d'être confondus systématiquement avec la ville du bout du lac. Nous souhaitons que vaud.ch devienne le standard». Par ailleurs, la région lausannoise a un atout très fort à jouer à travers le label «capitale olympique».
Transversalité enfin avec le renforcement des outils de mesure des performances et des tendances lourdes. «Nous manquons par exemple d'indicateurs touristiques hormis le nombre des nuitées.»

Diversité salutaire

Viennent alors les enjeux thématiques. Le premier d'entre eux est le soutien à la diversification du tissu économique vaudois.
«Nous avons ici un amortisseur de crise très efficace, contrairement à d'autres cantons plus axés sur la microtechnique ou la finance par exemple. Cela évite à l'économie du canton de plonger quand un des secteurs pique du nez. Ceci dit, nous avons deux pôles de compétence mondialement reconnus: le biotech et le medtech.»

(Suite à la page 7)

diémand
sanitaire

www.diemand.ch

JOSEPH DIÉMAND SA
UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE **HOLDIGAZ**

LAUSANNE
+41 21 620 01 00
lausanne@diemand.ch

VEVEY
+41 21 921 21 73
vevey@diemand.ch

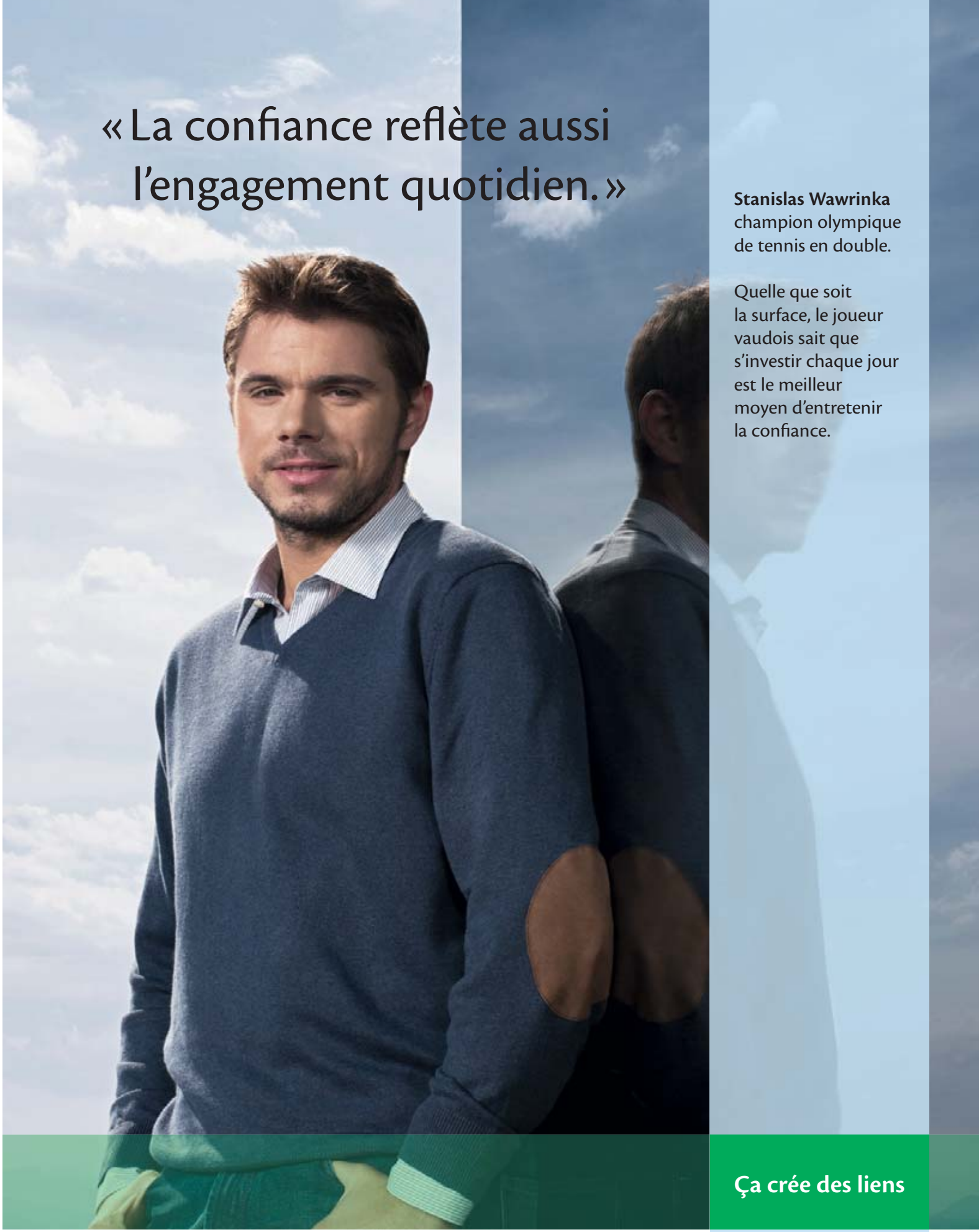

www.bcv.ch

BCV

NAVI MOBILITÉ®
Rapide – Economique – Ecologique

L'autre rive n'a jamais été aussi proche !

Lausanne – Evian 35 min. ▸ 27 x par jour* N1
Nyon – Yvoire 20 min. ▸ 20 x par jour* N3
Lausanne – Thonon 27 min. ▸ 26 x par jour* N2
Nyon – Chens 20 min. ▸ 18 x par jour* N4

* Nombre de traversées maximum durant l'horaire d'été et temps de trajet minimum.
Sous réserve de modification sans autre avis.

Billets aller / aller-retour
Cartes multicourses
Abonnements CGN (N1 / N2 + N1 / N4)
Abonnements combinés (CGN + réseaux terrestres)

Information
+41 (0)848 811 848
Guichets CGN
www.cgn.ch

CGN

CAMANDONA
SOCIÉTÉ ANONYME

CRISSIER – LAUSANNE
Gland – Renens – St-Triphon – Collombey
Tél. 021 632 89 00 – Fax 021 632 89 01

Travaux publics
Construction de routes
Revêtements bitumineux
Bâtiment

(Suite de la page 4)

Et de souligner par ailleurs la volonté du Conseil d'Etat de réindustrialiser le tissu économique vaudois à travers des conditions cadre attrayantes, en étant évidemment bien conscient que cela ne peut se réaliser que pour des marchés de niche, la production de masse se faisant ailleurs dans le monde.

Appuis ciblés

Technologie de l'info et de la communication, agro alimentaire, géothermie, tourisme luxe, sport international… etc. La PADE aurait-elle l'ambition d'englober tous les pans de l'économie vaudoise? «Non. Nous ne faisons pas les arts et métiers car cela entraînerait trop de distorsion de concurrence car si nous nous mettons à aider un coiffeur il faudrait en faire de même avec tous les coiffeurs».

De fait, la distorsion de concurrence que peut engendrer une aide des pouvoirs publics est au centre d'une réflexion fondamentale. L'appui économique relève d'un dosage délicat entre nécessité et prospérité partagée. «Nous mettons l'accent sur l'innovation. Nous partons du principe que ce qui est innovant n'introduit pas de distorsion de concurrence. Et si nous soutenons une entreprise qui a des concurrents, alors nous veillons à ce qu'elle n'en ait pas dans le périmètre d'action de la subvention. Et si vraiment il s'agit d'un axe stratégique et que nous considérons utile de l'aider, alors nous traiterons avec égalité une entreprise du même secteur.»

Les pôles de développement, ici celui d'Epalinges, devraient à l'avenir pouvoir également accueillir du logement.

Principe cardinal de subsidiarité

D'une manière générale, Lionel Eperon rappelle que l'aide de l'Etat fonctionne selon le principe cardinal de la subsidiarité.

«Nous sommes dans un cadre libéral. Nous n'aidons pas un partenaire qui peut s'aider tout seul et nous postulons que l'avantage découlant d'une subvention est plus important que l'éventuelle distorsion que cela peut induire. Par ailleurs, en ce qui concerne l'appui aux entreprises, il convient de rappeler qu'il est finalement très modeste, de l'ordre de 5000 à 30 000 francs, ce qui n'est rien en regard des millions d'aide directe que pratique l'Union européenne.»

Ajoutons que cette aide n'est pas forcément octroyée en espèces, mais aussi en conseils et coaching, le cœur de cible étant les PME et les start-up.

(Suite à la page 9)

TINGUELY SA Service de Voirie - Transports

Curage de canalisations
Pompage diverses fosses
Balayage, lavage de routes
Déchets hospitaliers et médicaux

Colline 12 – 1007 Lausanne
Fax : 021 / 621 26 20

Transports divers
Bennes de 1 à 40 m³
Camions malaxeurs à béton
Bennes à compaction de 6 à 27 m³

SOFICO SOCIETE FIDUCIAIRE SA

Membre de la Chambre suisse des experts-comptables et fiscaux

Av. de Béthusy 4, Métro M2 "Ours", 1005 Lausanne
Tél. 021/323 07 12, E-mail : sofico@bluewin.ch

Visitez notre site : www.sofico.ch

Indépendants, particuliers, sociétés
Tous mandats fiduciaires, révisions, déclarations fiscales

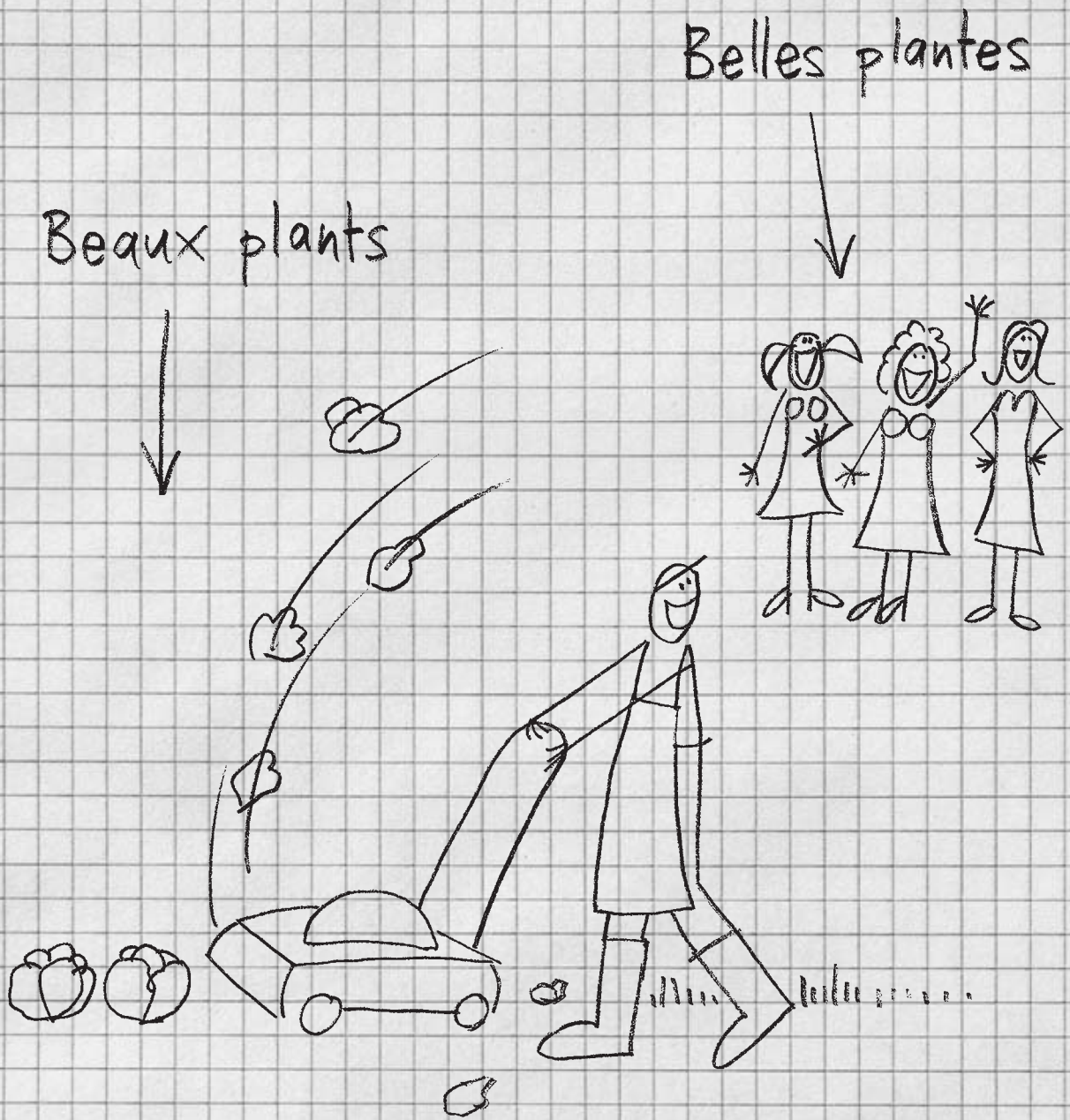

Quoi qu'il arrive: Nous vous aidons à vous sortir d'affaire rapidement et simplement. www.mobi.ch

La **Mobilière**
Assurances & prévoyance

Agence générale Lausanne, Pierre-Alain Wyer
Avenue du Théatre 7, 1002 Lausanne,
Téléphone 021 321 21 21, Téléfax 021 321 21 20
lausanne@mobi.ch

(Suite de la page 7)

Filières à favoriser

En ce qui concerne le financement pur, la PADE introduit une alternative au crédit bancaire. En plus des cautionnements et arrière-cautionnements, la loi prévoit ainsi d'octroyer des prêts pour un budget annuel de 220 millions de francs. «Nous souhaitons développer la filière capital-risque notamment pour stimuler l'innovation et le transfert technologique, un domaine dans le quel excelle l'EPFL et où le CHUV peut sans doute faire mieux encore.»

L'EPFL et le CHUV ne sont cependant pas les seuls acteurs en ce qui concerne le transfert de technologie. «Il s'agit de ne pas oublier la HEIG-VD d'Yverdon où il se fait des choses remarquables. Son directeur a su insuffler la nécessité d'y effectuer non seulement de la recherche mais de la recherche appliquée.»

L'internationalisation du tissu économique vaudois est un autre champ d'action de la PADE.Quid de l'exonération fiscale pour stimuler l'installation des entreprises? Lionel Eperon est convaincu qu'il ne s'agit pas là du seul argument convainquant quand bien même il joue un rôle important. «Tout miser sur l'exonération est à mon avis une vision à court terme. Il y a d'autres cartes à jouer. La région lausannoise, avec ses hautes écoles et son tissu de fédérations sportives, possède des atouts uniques au monde. Sans parler de la proximité avec l'aéroport de Genève.»

Qu'apportent les voyages de promotion économique au bout du monde? «Le but, c'est d'ouvrir des marchés internationaux à des entreprises vaudoises en fait nous sensibilisons les PME à des marchés difficiles à pénétrer. À Moscou, cela a porté des fruits et permis de concrétiser certains projets en gestation. Daniel Brélaz n'a on ne peut plus raison lorsqu'il dit que nous avons dépassé le complexe consistant à croire que pour vivre heureux il faut vivre caché.»

Agglos sous la loupe

La continuation de la politique des pôles de développement et celle des agglomérations sont deux autres chevaux de bataille difficile à dompter. «Nous nous rendons compte que la politique du logement doit faire partie de celle des pôles de développement, même si nous savons qu'il n'y aura sans doute jamais de logements à Littoral Park.»

Pour ce qui est des agglomérations, Lionel Eperon souhaite que l'on cesse d'en faire une seule politique de chasse aux subventions fédérales. On a certes à peu près réglé la question des déplacements, mais c'est un domaine qu'il faut maintenant doper d'un volet d'urbanisme. « Il faut commencer à légaliser les zones stratégiques où ont été identifiés des terrains qui se prêtent tant à l'emploi qu'à l'habitation».

Le retour en ville est devenu une thème d'appui économique.

Ce serait effectivement là, aux yeux de certains, le talon d'Achille de la promotion économique. «On nous reproche de surperformer. Mais Christian Levrat, président du PS suisse, ne disait-il pas récemment que ce sont la libre circulation et les atouts intrinsèques du pays qui ont provoqué ce formidable appel d'air?» Reste à savoir si l'on veut continuer de poursuivre la chasse aux quartiers généraux des grandes

(Suite à la page 11)

Boand & Maccagni s.a.

Installations sanitaires -1018 Lausanne -Rue de la Pontaise 23—CP 62
Dépannage - Entretien - Transformations - Débouchages

Tel : 021 646.80.80 Fax : 021 646.86.42 www.boand.ch

- Maîtrise fédérale
- Concessionnaires eau et gaz
- Dépannage et entretien d'installations
- Devis, Etudes, Expertises, Coordination
- Débouchages
- Biotechnologie, traitement des graisses

La prévoyance funéraire est un acte d'amour envers ses proches...

Mes obsèques, c'est mon affaire.

Alea Prévoyance Funéraire vous offre la possibilité de conclure un contrat de prévoyance vous garantissant que le moment venu, toutes vos volontés seront respectées et vos proches bien accompagnés.

Aléa Prévoyance Funéraire SA - Tél. 021 342 20 00
alea@planet.ch
www.dignite.ch

Dignité®
La garantie de vos volontés

A envoyer à: Alea Prevoyance Funéraire SA, Maupas 6, 1004 Lausanne

❑ *Je désire recevoir sous pli discret votre documentation gratuite sans aucun engagement de ma part*

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

NPA: _____ Ville: _____

Téléphone: _____

sic_11/01

CLAUDE FAVRE S.A.

YVERDON 024 445 36 78
VALLORBE 021 843 14 24
LAUSANNE 021 653 60 60
www.claude-favre.ch

M+F • Ferblanterie • Couverture • Façades • Echafaudages
Paratonnerres • Etanchéité • Isolations • Service d'entretien

BERTHOLET + MATHIS S.A.

BATIMENT
GENIE CIVIL
MICRO HYDRAULIQUE

TRAVAUX PUBLICS
RENOVATION - ENTRETIEN

AV. DU GREY 84 / CP 123
1000 LAUSANNE 22

☏ 021 646'06'56
bm.sa@bertholet-mathis.ch
www.bertholet-mathis.ch

Lausanne
POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES
Depuis 1948
Ecoute – Confiance – Dignité
av. des Figuiers 28 – 1007 Lausanne
(Accès possible par l'av. de Montoie, à 100 m du centre funéraire)
Téléphone permanent:
021 315 45 45 24h/24
www.lausanne.ch/pfo
TL: lignes Nos 1, 2, 6 et 25, arrêt Maladière
Sortie autoroute Lausanne-Sud, direction Centre. Facilités de parcage.
Organisation de funérailles en Suisse et à l'étranger
Etablissement de conventions pour obsèques futures

Choisissez le Mövenpick Hotel Lausanne pour votre soirée d'entreprise. Nous organiserons avec vous une soirée exceptionnelle et haute en couleurs. Notre équipe préparera avec professionnalisme et originalité votre soirée sur un thème latino. Découvrez notre large choix de formules adaptées à votre budget. Pour recevoir une offre, contactez notre département des banquets au 021 612 75 70. Des tarifs préférentiels vous seront également accordés pour toute réservation de chambre.

Passionately Swiss.™
MÖVENPICK
Hotel Lausanne

Mövenpick Hotel Lausanne
4 Avenue de Rhodanie, 1000 Lausanne, 6 Suisse
Tél +41 21 612 76 12, Fax +41 21 612 76 11
hotel.lausanne@moevenpick.com

www.moevenpick-hotels.com

Fête de fin d'année + soirée latino-américaine.

(Suite de la page 9)

entreprises, avec leurs employés aux revenus très élevés mais susceptibles de pousser à la hausse le coût du logement? Lionel Eperon calme le jeu en rappelant que dans les années nonante ce canton était considéré comme sinistré. «Pour ce qui est du logement, ce n'est pas l'argent qui manque, c'est le foncier. Il faut maintenant absolument légaliser des zones constructibles et éviter qu'on en fasse des objets de spéculations à travers des PPE».

Retour en ville de Lausanne

La tendance semble désormais clairement établie. La ville attire de nouveaux résidants alors qu'il n'y a pas si longtemps elle se dépeuplait. «Je crois qu'on voit avec un certain désenchantement de l'acte consumériste la limite du modèle de tout à la périphérie et de ses «installations de consommation à forte fréquentation». Il se développe maintenant une sorte de logique de bourgeois bohème qui aime vivre et consommer en ville.»

C'est ainsi que le Canton s'associe d'une certaine manière avec le City Management, certes sans le financer, mais pour apporter son soutien à des projets d'animation du centre urbain dont la dimension dépasse le cadre de la clientèle lausanno-lausannoise, comme par exemple le festival BD-Fil.

La PADE en bref

La Loi sur l'appui au développement économique (LADE) permet à l'Etat de prendre des mesures dans trois domaines:
– La promotion économique et touristique du canton;
– La valorisation des potentiels économiques des régions;
– L'encouragement à la création et au développement des PME.

Loi d'application de la LADE, la Politique d'appui au développement économique (PADE), contraint le Conseil d'Etat à fixer une stratégie de développement économique et ainsi entend:
– se doter d'un outil prospectif et de veille;
– définir les axes stratégiques;
– définir les moyens d'action;
– définir les ressources.

Trois enjeux transversaux
– Efficacité et efficience de la gouvernance;
– Rayonnement et notoriété de la place économique et touristique (image commune);
– Outils de suivi et d'évaluation.

Huit enjeux thématiques
– Diversification par un soutien à des secteurs à fort potentiel;
– Réponse adaptée aux besoins des PME et start-up en matière d'aiguillage, de conseil et de financement;
– Innovation en vue de la création d'entreprises et d'emplois industriels à haute valeur ajoutée;
– Internationalisation du tissu économique vaudois;
– Développement d'une offre touristique cohérente et de qualité, coordonnée avec la promotion;
– Disponibilité d'une offre et de locaux adaptée;
– Vitalité socio-économique des centres;
– Valorisation économiques des ressources naturelles.

LARAG
MORE THAN TRUCKS

Le spécialiste de l'utilitaire léger et du véhicule de loisirs

Vente • Leasing • Location • Réparations • Transformations

En permanence, exposition des nouvelles générations Mercedes-Benz Sprinter, Vito et Viano ainsi que le Fuso Canter.

Nos conseillers se feront un plaisir de vous les présenter et de vous les faire essayer.

LARAG SA Echandens
Route d'Yverdon 18, 1026 Echandens, tél. 021 701 42 42
www.larag.com

goutte
Récupération SA

- Achat et vente de fers marchands et de matériel d'occasion
- Représentation gaz et matériel pour souder et découper
- Démontage de constructions métalliques

GOUTTE RECUPERATION SA
Av. de Sévelin 22 - 1000 Lausanne 20 - Tél. 021 623 21 21 - Fax: 021 623 21 20
E-mail: info@goutte.ch Internet: www.goutte.ch
Pont de la Venoge - 1026 Echandens - Tél. 021 701 20 97 - Fax 021 701 55 92

RECUPERATION RG SA
Zone industrielle La Guérite
1541 Sévaz (près d'Estavayer-le-Lac)
Tél. 026 663 95 95 - Fax: 026 663 95 94
E-mail: info@recuperation.ch - Internet: www.recuperation.ch

MP INGENIEURS CONSEILS SA

Etudes de projets
Planification
Réalisations Générales
Expertises
Ingénierie incendie

CH - 1023 CRISSIER | Rue du Centre 16 | Tél. 021 636 09 02 Fax 021 635 09 40 | Info@mp-ingenieurs.ch www.mp-ingenieurs.ch

Vélodrome de Saint-Quentin-En-Yvelines (F)
MP INGENIEURS CONSEILS SA,
Partenaire SST ENGINEERS SA

Roger Gremper s.a.

FERBLANTERIE-COUVERTURE
INST. SANITAIRES
SERVICE DE DEPANNAGE

Votre spécialiste Maîtrises + Fédérales pour
Construire - Rénover - Entretenir votre immeuble

Tél : 021 624 67 23
Fax : 021 624 69 42

Internet : www.grempersa.ch
E-Mail : info@grempersa.ch

AV. D'ECHALLENS 38
1004 LAUSANNE

Les coulisses de l'exploit des halles sud de Beaulieu

La reconstruction des halles sud sur deux niveaux s'est achevée comme prévu pour l'ouverture de la trentième édition du salon Habitat-Jardin. Un défi majeur que l'entreprise Implenia est parvenue à mener à bien en quarante semaines seulement, concrétisant ainsi une étape majeure de la mutation du site vers l'objectif Beaulieu 2020.

Ils avaient cinquante semaines pour partir de rien et pour remettre les clés à temps pour le salon 2011 «Habitat-Jardin», trentième du nom. Retardés par une opposition au projet, ils ont dû se contenter de quarante semaines seulement – de fin mai 2010 à début mars 2011 – pour mener leur tâche à bien.
Les bâtisseurs des nouvelles halles sud de Beaulieu mériteraient d'entrer dans le livre des records pour cette performance. Ce qu'ils qualifient pudiquement de «calendrier extrêmement serré» était en fait un véritable défi.
Ce formidable chantier, dont les curieux ont pu suivre en temps réel l'avancement grâce à la webcam du site www.beaulieu2020.ch, concrétisait l'une des étapes les plus importantes de dynamisation et de la modernisation du site de Beaulieu.
C'est un euphémisme de dire que les anciennes halles, construites en 1952, ne faisaient plus l'affaire. Jadis à la pointe de l'offre en matière de foires et expositions, fissurées à de nombreux endroits, elles plombaient depuis de nombreuses années le site de Beaulieu à la fois par leur vétusté et par leur inadéquation aux standards actuels. Rasées sans état d'âme, elles ont laissé le champ libre à une réalisation qui confère un formidable coup de jeune à l'ensemble du site de Beaulieu.

La façade sud de la nouvelle halle percée de 150 fenêtres qui semblent distribuées de manière aléatoire.

La «tour couchée»
Imaginée par les architectes du bureau lausannois Pont 12 et affectueusement surnommée «la tour couchée», la nouvelle construction a nécessité un investissement de 35 millions de francs. Elle a été réalisée selon le mode de construction durable à la norme Minergie et elle est connectée au réseau de chauffage urbain de la ville.

Dix mille mètres cube de béton ont été nécessaires pour mener à bien le gros œuvre, ainsi que 1100 tonnes d'armatures d'acier, notamment sous la forme de 54 poutres métalliques de 32 mètres de long.
La halle est longue de 174 mètres. Sa largeur mesure 39,45 mètres. La hauteur des murs est comprise entre 10 mètres (côté Palais de Beaulieu) et 18 mètres (façade sud côté avenue des Bergières et front Jomini). Le toit, d'une superficie de 6000 m², est végétalisé avec des essences indigènes,
A la différence de l'ancienne halle, la nouvelle ne comporte pas trois niveaux, mais deux seulement. Elle offre 13 600 m² de surface brute, hors espaces de stockage et zones techniques, avec une hauteur sous

(Suite à la page 15)

Mobilité.

Ascenseurs Schindler SA Lausanne
Rue de l'Industrie 58, 1030 Bussigny-près-Lausanne
Téléphone 021 623 28 28, lausanne@ch.schindler.com

www.schindler.ch

Schindler

Réalisations:

- Portes et fenêtres en aluminium, portes coulissantes
- Vérandas
- Barrières
- Agencements, mobilier intérieur et extérieur
- Toute création acier+verre
- Toute création métallique
- Acier, acier inox, aluminium

Contact:
M. Johann Decollogny
Félix constructions sa
Route de la Pâle 14

Tél. +41 21 706 32 14
Fax +41 21 706 31 32
jdecollogny@felix-constructions.ch

MINERGIE®

50 ANS AU SERVICE DE LA POPULATION

LOGEMENT IDÉAL SC
SOCIETE COOPERATIVE

Nous œuvrons depuis 50 ans pour mettre à disposition des appartements à loyers modérés.

Bâtissons ensemble le logement de demain !

SIÈGE SOCIAL

Rue Centrale 5
1003 Lausanne
021 342 52 13

www.logement-ideal.ch

(Suite de la page 13)

plafond de 5,60 mètres pour le rez inférieur, et de 7 mètres pour le rez supérieur. Sans piliers, elle est percée de 150 fenêtres en triple vitrage, sans ordre apparent, mais qui l'éclairent d'une lumière remarquablement équilibrée.
Deux escaliers mécaniques sont situés dans le hall d'entrée. Ainsi que trois ascenseurs réservés aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes. Quatre monte charges sont prévus pour la logistique.

La force du constructeur
«Quarante semaines pour un ouvrage à 35 millions en milieu urbain, c'est vraiment quelque chose de hors-norme», souligne Yves Semadeni, account manager chez Implenia, l'entreprise qui a gagné le concours général à l'issue de l'appel d'offres public, il y a un peu plus d'un an. Par ce choix, la Fondation de Beaulieu s'allouait les services d'un groupe qui devenait son interlocuteur unique. C'est en effet l'entreprise générale désignée qui s'occupe de tous les autres appels.
La force d'Implenia dans cette aventure, c'est d'avoir associé deux divisions du groupe, à savoir Implenia entreprise générale et Implenia construction. «Nous avons ainsi pu offrir les meilleures prestations sur les deux points les plus importants, à savoir la gestion de la logistique et le pilotage des travaux ainsi que les méthodes de construction. Le fait qu'un même groupe s'occupe de l'ensemble du mandat a ainsi facilité la rapidité du chantier. Nous avons par exemple pu motiver les maçons à faire des choses incroyables dans un temps très court.»

Le savoir-faire d'Implenia mis pleinement à contribution pour monter des pans de mur de grande hauteur.

Exemple de logistique réglée comme du papier à musique: fin septembre 2010, alors que débutait la pose de la charpente sur le front Jomini, les murs côté Palais de Beaulieu continuaient d'être élevés. Des murs de grande hauteur qui ont par ailleurs été construits sur les deux étages

(Suite à la page 17)

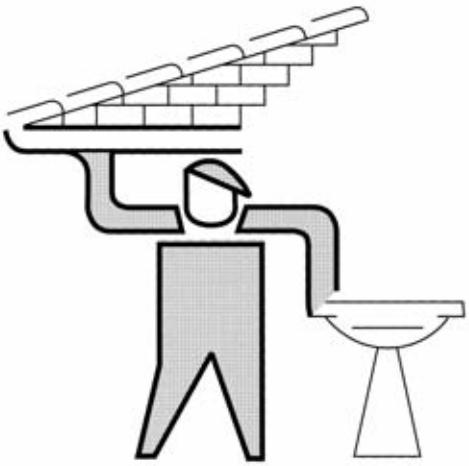

FAÇADES VENTILÉES
FERBLANTERIE
COUVERTURE
SANITAIRES

MARMILLOD SA

MAÎTRISES FÉDÉRALES

DEPUIS 1950

PETIT-FLON 33, CP 332, 1052 LE MONT
TÉL. 021 646 84 37
FAX 021 648 15 34

mayor
SANITAIRE - PULLY

Installations sanitaires
Service dépannage
CH – 1009 Pully
tél. +41 21 728 11 83
fax. +41 21 729 42 06
www.mayorsanitaire.ch
secretariat@mayorsanitaire.ch

Système de Management Certifié SQS ISO 9001

Clinique de
La Source
Lausanne

La qualité au service de votre santé

Tous traitements chirurgicaux et médicaux - maternité
Etablissement privé de 150 lits
Centre d'urgences médico-chirurgicales 7j/7

Présence d'un médecin anesthésiste FMH, 24H/24
Unité de soins intensifs
Centre de cardiologie interventionnelle
Centre ambulatoire/Endoscopie

Institut de radiologie (CT-SCAN, I.R.M, PET-CT)
Institut de radio-oncologie
Laboratoires
Institut de physiothérapie

www.efcadesign.ch - Photos©Th. Zufferey

THE SWISS LEADING HOSPITALS

Avenue Vinet 30
1004 Lausanne - Suisse

Tél.+41 (0)21 641 33 33
Fax +41 (0)21 641 33 66

www.lasource.ch
clinique@lasource.ch

EFQM
Recognised for excellence

(Suite de la page 15)

d'un seul coup, grâce à une organisation de construction extrêmement bien rôdée. «Le maître d'ouvrage a bénéficié de notre expérience de construction de grands chantiers et d'ouvrages spéciaux», ajoute Yves Semadeni.
Sur le plan technique, Implenia a proposé avec succès une variante d'entreprise pour la dalle intermédiaire, ce qui a permis de réduire coûts et délais. Cette dalle, alvéolée, formant le rez-supérieur, est par ailleurs une démonstration du know-how d'Implenia.

Prochaines étapes
Aussi spectaculaires qu'elles soient, les nouvelles halles sud ne sont qu'une étape dans le projet visionnaire de Beaulieu 2020 destiné à redonner au site le rôle de tout premier plan qu'il occupait jadis afin de contribuer le plus efficacement possible à l'essor économique de la région.
La prochaine étape sera la valorisation du front Jomini, Notamment par construction d'une tour de 85 mètres abritant un restaurant, un hôtel de catégorie business, une résidence hôtelière, des activités commerciales et un Business center.
Ce sera ensuite au tour des halles nord de recevoir un coup de jeune. Construites dans les années soixante, elles offrent une surface de 21 000 m². Leur utilité est très importante aux yeux de MCH Group, nouveau patron de Beaulieu exploitation SA, afin de pouvoir proposer deux expositions simultanées, notamment dans les halles sud et dans les halles nord. Les travaux, estimés ici à 30 millions de francs, devraient débuter l'an prochain,
Enfin, dès 2016, ce devrait être au tour de l'aile sud du centre des congrès, mais il est trop tôt pour connaître quel type de valorisation sera mis ici en pratique.

Un chantier mené en un temps record pour doter le site de Banlieu d'une infrastructure à la hauteur de ses ambitions. (Photo Jean-Paul Maeder)

Depuis 30 ans à la pointe des nouveautés!

Les progrès de la technique n'ont jamais été aussi rapides et évolutifs dans les secteurs de l'électricité, la domotique et les télécommunications.

Nos techniciens et monteurs n'ont eu de cesse de se tenir à la pointe de ces changements afin d'offrir des solutions inventives et compétitives à nos clients.

Ils sont à même de vous proposer des solutions optimales pour l'automatisation des bâtiments, les installations électriques et la télématique.

N'hésitez pas à nous contacter pour ouvrir un dialogue constructif avec nos spécialistes.

MARÉCHAUX

Maréchaux Electricité SA • Chemin de la Gottrause 10 • 1023 Crissier • Tél. 021 654 26 26
www.marechaux-lausanne.com

Une rencontre de début d'année plutôt optimiste

Le traditionnel apéritif de la nouvelle année de l'ACL et du Trade Club a permis de brosser un portrait tout en nuances de la situation du commerce lausannois dans cette année charnière d'élections communales.

ACL
Société coopérative des commerçants lausannois

sComme chaque année en janvier, les principaux acteurs du commerce lausannois et, plus largement, de l'économie locale, se sont retrouvés dans un salon du Lausanne Palace pour faire le point sur l'exercice écoulé et échanger aussi leurs vues sur ce celui qui commence. Au-delà des propos échangés en petits groupes à l'heure de l'apéritif, plusieurs orateurs ont capté l'attention générale en dressant un état des lieux tout en nuance de la situation présente et à venir.

Un fossé à éviter

Présidente de l'ACL, Martine Fiora a certes rappelé qu'il serait malvenu de geindre sur son propre sort, à l'heure des problèmes qui font l'actualité internationale en ce début 2011, sur le continent africain tout particulièrement. «Il n'en demeure pas moins, souligne-t-elle, que la radicalisation de notre société, qui s'imagine que de nouvelles lois vont nous garantir notre prospérité et la paix du travail n'est que poudre aux yeux, avec une fausse impression de sécurité.»

Elle rappelle que l'ACL, qui a pour but de mettre un peu d'huile dans les rouages, a signé une convention collective couvrant les nombreux commerces qui n'en possédaient pas... «Il serait malvenu de minimiser cet effort important», observe-t-elle. «Au fil des discussions avec nos partenaires sociaux, force nous est de constater qu'un fossé est en train de se creuser entre les petits patrons et les syndicats. Il serait bon de rappeler qu'un petit patron n'est autre qu'un employé de sa propre entreprise, mais soumis à une nuée de contraintes administratives, de quoi lasser les plus motivés.»

Dans un autre domaine, elle déplore: «En tant que présidente, je reçois à journée faite les doléances de membres de l'ACL qui sont offusqués par ce nouveau métier qu'est la mendicité professionnelle. La majorité des villes de ce canton l'interdisent.» Et de justifier le lancement d'une initiative communale pour interdire ce type d'activité «dégradante pour l'homme, déplorable pour l'image de notre ville.»

La multiplication des taxes en tout genre est une des autres préoccupations des membres de l'ACL. «Dans un pays supposé être le chantre de la libre entreprise, on ne peut que s'insurger contre la volonté de certains de considérer nos commerces comme une vache à lait», s'insurge Martine Fiora. «Il serait temps de cesser de maltraiter le petit commerce qui est largement en droit de se demander à quoi servent les impôts puisqu'en Suisse il faut s'acquitter sans cesse de nouvelles charges».

Préoccupation aussi pour ce qui est de la mobilité en ville de Lausanne. «Que les élus soient attentifs aux conséquences de leurs décisions», lance la présidente. «Je pense là à la fermeture des rues en ville sans compensation pour le trafic privé qui, n'en déplaise à certains, a un avenir devant lui au vu des augmentations de tarifs des transports publics prévus notamment par les CFF». Elle estime que le m3 ne peut plus être considéré comme une alternative à longue échéance: «Il devrait déjà être en fonction, le m2 étant saturé». Et de conclure: «Il est salutaire de vouloir faire revenir en ville les citoyens que l'on a jadis souhaité voir partir dans les communes avoisinantes, mais cela implique une politique des transports à la hauteur.»

«Bonne performance»

Président du Trade Club – association de 13 commerces lausannois dont les grandes surfaces – Michel Bratschi s'est félicité d'une année 2010 de «bonne performance» en regard de la précédente. Il a dressé un intéressant état des lieux de la convention collective de travail (CCT) introduite en début de législature et reconduite avec succès en 2010. Une CCT qui permet aux collaborateurs et collaboratrices du secteur de la vente de bénéficier de conditions de travail inégalées dans le canton, avec, par exemple, la définition de salaires minimaux, ce qui a demandé des efforts conséquents. Michel Bratschi observe que «cela permet non seulement d'améliorer la qualité de vie de ces personnes, mais aussi de rehausser l'image du commerce de détail mise à mal durant longtemps».

Le président du Trade Club rappelle que celui-ci représente 1350 emplois à plein temps et que ces emplois sont au bénéfice depuis longtemps d'un 13e salaire. Quant aux salaires minimaux mensuels, thématique très à la mode, «du côté des plus grands groupes, ils ont été définis à 3700 francs pour la catégorie sans formation, et à 3900 francs pour les personnes avec formation. «Cela en plus d'autres avantages sociaux offerts par certains employeurs, tels des rabais de 10 à 25% et parfois plus aux collaborateurs ainsi qu'aux personnes vivant sous leur toit, des congés paternité jusqu'à deux semaines, des rabais jusqu'à 25% sur les assurances privées et ménage, des abonnements de téléphonie mobile très avantageux, etc. sans oublier des salaires payés durant 720 jours en cas d'absence ou accident.»

Martine Fiora, présidente de l'ACL (Photo Jean-Paul Maeder)

Quelles perspectives pour 2011? «Il me paraît indispensable d'amener l'ensemble des commerces lausannois au niveau de la CCT actuelle. Par conséquent, je ne pense pas que des évolutions importantes pourront être ajoutées à son contenu.»

Que sera le commerce de demain? Michel Bratschi constate un développement important du commerce en ligne: «les acteurs majeurs dans ce domaine bénéficient d'une progression à deux chiffres depuis des années.» Cela représente aux alentours de 2% du marché suisse actuel, ou un volume de quelque 2 milliards de francs. «C'est marginal pour certains, mais très prometteur pour d'autres. Pour 2015, c'est-à-dire à la fin de la prochaine législature, les spécialistes prédisent dans le commerce de détail un volume passant de deux à dix pour cent. Une progression fulgurante. Force est de constater que le vendeur de voitures le plus important est eBay, qu'Amazon est le plus grand fournisseur de livres et iTunes celui de musique».

Quel rapport avec le commerce lausannois? Michel Bratschi: «Nous ne pouvons ignorer l'influence des nouvelles technologies sur les habitudes de consommation. Une réflexion s'impose, mais l'urgence d'une réactivité se profile également car les applications pour smartphones fleurissent. Le tempo est désormais dicté par l'immédiateté. Sommes-nous certains qu'à

l'avenir ces personnes prendront encore le temps de sortir de chez elles pour venir en ville? Qu'elles prendront le temps de chercher une place de stationnement, d'attendre avant d'être servies, de patienter à la caisse, d'attendre de faire valider leur ticket de parking, de donner quelques pièces aux gens qui leur tendent la main sur le parcours? Sachant que cette démarche prend au bas mot de deux à trois heures, je ne suis pas certain que notre clientèle ne succombe pas à la tentation de faire ses achats par quelques «clics».
Le président du Trade Club avertit: «Nous ne pouvons sous-estimer cette mutation. Mieux vaut nous préparer à nous adapter aux besoins et aux envies de nos clients. L'ouverture le samedi jusqu'à 18 heures, par exemple, est un plébiscite incontestable. Ne feignons pas d'ignorer que la population lausannoise et d'ailleurs a de plus en plus de points de comparaison. Les gens voyagent et nous rapportent avec beaucoup d'enthousiasme ce qu'ils vivent à l'étranger mais pas si loin. Leur demande est claire: adaptez-vous à nos besoins, car nous ne ferons pas l'inverse. Ouvrez lorsque la majorité des gens ne travaillent pas, c'est-à-dire durant la pause de midi, en fin de journée et en fin de semaine.»
Et d'achever cette analyse sur une note optimiste: «Les partenaires sociaux sont pleinement conscients des défis de demain. Ils sont prêts à discuter afin de préserver et si possible de développer les emplois dans notre branche. Nous avons pu mettre en place quelque chose d'unique grâce au soutien des autorités dont la législature s'achève. Mon vœu est que nous puissions être entendus durant celle qui s'ouvre aujourd'hui.»

«La situation progresse»

Moment incontournable de cette rencontre de début d'année, Rémy-Pierre de Blonay, secrétaire général de l'ACL, a produit quelques chiffres donnant l'état des lieux, d'un point de vue économique, du commerce lausannois à travers un questionnaire envoyé à ses 600 membres – individuels et collectifs confondus. «En moyenne annuelle, sur l'ensemble de l'année, le chiffre d'affaires est en augmentation dans 37% des commerces qui ont répondu à notre sondage. Ce chiffre s'est stabilisé pour 32% d'entre eux et il est en diminution pour 31%. Cette parité quasi parfaite entre les trois positions montre que si la situation progresse par rapport à 2009, elle n'est toujours pas au niveau exceptionnel de 2008. Des variations entre les différentes branches sont des plus significatives.»
Quant aux prévisions pour 2011, les commerces qui ont répondu au questionnaire font preuve d'un certain réalisme. «60% prévoient un chiffre d'affaires stabilisé, 29% en progression, et 11% en diminution. Par ailleurs, au 1er janvier dernier, 29% des sondés ont accordé des augmentations de salaire à l'ensemble de leurs collaborateurs et 31% à quelques-uns selon le principe de l'attribution au mérite. En tout, ils sont donc 60% avoir augmenté les salaires, contre 40% au 1er janvier 2010. C'est la preuve que la confiance renaît.»
Enfin, Rémy-Pierre de Blonay a rappelé que la priorité de l'ACL reste et restera toujours la défense du commerce lausannois et de l'attractivité de Lausanne dans son ensemble. Et cela n'est possible qu'avec le soutien de chacun «J'en veux pour preuve l'animation durant les Fêtes de Noël 2010 qui n'aurait pu avoir lieu sans le soutien indéfectible des associations de quartier, du Trade club, de l'ACL et des autorités. Tous réunis autour du grand chambellan et réalisateur qu'est le City Management, lequel existe toujours, n'en déplaise à certains.»

«Une région qui fait envie»

Le commerce et la politique lausannoise n'ont pas toujours fait bon ménage. Bien que de l'eau a certes coulé sous les ponts. Moment très attendu de cette rencontre de début d'année, l'intervention de Daniel Brélaz s'est révélée lourde sens. «Lorsque j'ai été amené la première fois à parler devant votre assemblée, en 2002, j'ai déclaré qu'il fallait qu'on travaille sur les nombreux points communs entre les autorités et les associations plutôt que sur les quelques divergences. C'est le cap qui a été suivi au cours de ces dernières années. Au bout du compte, cette région est devenue le point principal pour de très nombreux investisseurs: une région qui faisait pitié dans les années nonante est devenue une région qui fait envie dans l'ensemble de la Suisse. Cela ne veut pas dire que tout est parfait. Mais, grâce au m2 et au réseau 08, on a assisté à un fort retour en ville. Il s'agira de continuer dans cette direction. Avec le m2, nous avons fait la moitié du chemin. L'autre moitié est constituée à la fois par des projets comme le m3, Métamorphose, le tram, les axes forts. Dans ce domaine, on ne peut avoir le beurre et l'argent du beurre. Le réseau futur de transports publics ne fonctionnera pas si on ne ferme pas l'axe Chauderon Saint-François. C'est mathématique vu le nombre de bus qui passent par là. Je pense que le contrat de confiance entre vos associations et la Municipalité doit continuer car il représente le bien commun, mais il ne peut l'être avec des hypothèses impossibles.»
Hommage du syndic au Trade Club: «Je suis très content d'avoir entendu que les employés qui ont des fins de parcours difficiles touchent leur salaire à 100% pendant deux ans. Au Conseil communal, cette question a donné un débat âpre qui s'est tranché à quelques voix de majorité avec deux ou trois heures de discussion. Ce qui montre que le Trade Club est peut-être plus à gauche que le Conseil communal».

Michel Bratschi, président du Trade Club (Photo Jean-Paul Maeder)

Rémy-Pierre de Blonay, secrétaire général de l'ACL (Photo Jean-Paul Maeder)

Daniel Brélaz, syndic de Lausanne (Photo Jean-Paul Maeder)

Guy Gaudard s.a.
MAITRISE FEDERALE

ELECTRICITE
TELECOM

TEL. 021 711 12 13
CHAILLY 36

FAX 021 711 12 12
1012 LAUSANNE

Le commerce indépendant spécialisé

vous offre toujours des prestations étendues et un service personnalisé

ACL
Société coopérative des commerçants lausannois

Rue du Petit-Chêne 38
Case postale 1215
1001 Lausanne
Tél. 021 796 33 00
Fax 021 796 33 11

Contrôle par caméra • Débouchage • Entretien • Vidange
24h / 24h • 365 jours par année
pour vos écoulements et canalisations

TUYAUMAX®
Renens - Genève - Yverdon

info@tuyaumax.ch
0848 852 856
www.tuyaumax.ch

KramerKrieg, c'est aussi les achats online
www.kramerkrieg.ch

Naviguez, choisissez, commandez et... faites des économies !

Un catalogue avec plus de 12'000 articles et un vaste choix de consommables informatiques.

Des promotions et une gamme d'articles «no name» économiques.

Livraison le lendemain pour votre commande passée avant 16 h.

Lausanne - Rue Centrale 10 - Tél. 021 345 00 95 - Fax 021 345 00 85
Montreux - Centre commercial Forum - Place du Marché 6 - Tél. 021 963 53 53 - Fax 021 963 62 78

KramerKrieg
Papeterie - Organisation de bureau

PERMANENCE
POMPES FUNÈBRES

GÉNÉRALES SA
EDMOND PITTET
Maupas 6, St-Roch 19 - Lausanne
Incinération - Inhumation
021 342 20 20
CONSEILS POUR OBSÈQUES FUTURES
www.pfg.ch

cofal

Ferblanterie - Couverture - Installations sanitaires
Entretien et réparations - Bureau d'études

Chemin du Petit-Flon 25
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021 642 74 00
Fax 021 642 74 01

www.cofal.ch
info@cofal.ch

WG-2011, Lausanne aux couleurs de 23 000 gymnastes

World Gymnaestrada 2011, le plus grand rassemblement gymnique du monde, sera l'événement de l'été à Lausanne. Véritables jeux olympiques de la gymnastique pour le plaisir, cette rencontre promet des retombées à court et à long terme sur l'économie locale.

Les seize étendards plantés depuis quelques semaines sur la place de l'Europe annoncent un tourbillon d'euphorie et de festivités jamais vu à Lausanne. Du 10 au 16 juillet prochain, la ville siège de la Fédération internationale de gymnastique (FIG) va accueillir plus de 23 000 participants à la World Gymnaestrada 2011. De quoi changer radicalement le visage de la capitale vaudoise durant sept jours.
Cet événement a lieu tous les quatre ans. Après Bâle en 1969 et Zurich en 1982, c'est la troisième fois que la Suisse est l'hôte de cette plus grande manifestation gymnique du monde. De plus, il s'agit de la première édition de cette fête dans une région francophone. En termes de participants, c'est même le premier événement sportif mondial de masse, devant les Jeux Olympiques d'été.
Des représentants de plus d'une cinquantaine de pays illustrant des horizons culturels les plus divers sont en effet annoncés pour cet événement de tous les superlatifs qui suscite un engouement sans précédent.

Les fanions plantés sur la place de l'Europe annoncent la couleur du plus grand événement gymnique au monde. (Photo Jean-Paul Maeder)

Tous les superlatifs
Concrétisation d'une entreprise de longue haleine, cette 14e édition d'une manifestation retentissante en l'honneur de la gymnastique promet des retombées économiques positives tant pour les commerces locaux que pour l'hôtellerie.
A la différence d'une manifestation sportive traditionnelle, la Gymnaestrada est une rencontre sans classement. Elle est l'occasion, pour les sportifs des différents pays, d'échanger coutumes et traditions.
De fait, la Gymnaestrada est la manifestation mondiale officielle de la FIG de gymnastique sport de loisir. Les gymnases de tout âge, hommes ou femmes, partagent ainsi leur passion à travers des productions les plus diverses. Outre les représentations en groupe et en grand groupe durant la journée, les réjouissances seront animées par les soirées nationales, les galas FIG et les concerts. Les billets pour l'accès aux différentes représentations gymniques sont en vente dans les points TicketCorner ainsi que sur internet. Ajoutons que la Poste suisse a émis un timbre à 85 centimes spécial pour cette occasion. Trois villages d'animation seront créés, à Bellerive, au Centre-ville et à Malley. Quatre sites principaux accueilleront les présentations: Beaulieu (14 200 places assises), Bellerive, Pontaise (30 000 places) et Malley (7500 places). En tout, ce sont 16 surfaces gymniques qui seront à disposition des quelque 1800 productions prévues durant cette folle semaine.
En ce qui concerne la logistique pure, plus de 2000 tonnes de matériel seront acheminées. Les participants seront logés essentiellement dans des écoles (plus de 16 500), les autres dans hôtels ou autres gîtes. Enfin, quelque 200 000 repas seront servis durant cette semaine, et 144 000 petits-déjeuners dans les écoles. Tout cela pour un budget global d'environ 26 millions de francs.

MIGROS

LISSAC L'OPTICIEN

Tout pour vos yeux, rien que pour vos yeux !

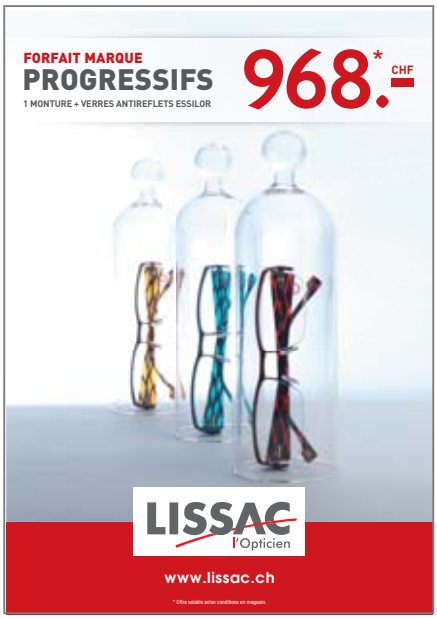

Le rapport qualité-prix

Tendance ou discrète, audacieuse ou élégante, chaque collection Lissac l'Opticien répond aux besoins et aux budgets de tous.

Le professionnalisme

Toujours informés des dernières avancées, vos opticiens Lissac maîtrisent parfaitement les technologies les plus pointues en matière d'optique.

Un service irréprochable

Depuis toujours, Lissac l'Opticien assure les actes d'examen de la vue et d'adaptation pour lentilles de contact ainsi qu'un service après-vente de qualité.

Au bénéfice de l'appui d'un réseau renommé offrant la qualité, la sécurité et un fort potentiel de développement, nous sommes certains de pouvoir remplir toutes vos exigences.

A Lausanne
Angle Caroline, Langallerie 1
021 340 60 30

www.lissac.ch

A Renens
Centre Coop, Pl. du Marché
021 620 60 00

ISO 9001

MONNIER

CHAUFFAGE ▪ VENTILATION ▪ CLIMATISATION SA

Grand-Rue 4 – 1009 Pully – Tél. : 021 729 64 32 – Fax: 021 729 94 24
E-mail: admin@monniersa.ch - www.monniersa.ch

www.monniersa.ch

1200 places P+R pour 20 000 pendulaires. Où est l'erreur ?

Mis en service l'automne dernier, le parking relais de Vennes a rencontré un succès immédiat et parfaitement prévisible. Ses 1190 places censées permettre une réduction de 20% du trafic sur l'axe route de Berne-La Sallaz illustrent cependant les limites de la politique actuelle des déplacements.

Un petit peu plus cher que les autres, mais tellement plus confortable et plus pratique avec sa connexion directe au métro m2 et à l'autoroute de contournement en provenance de l'est! Le parking relais de Vennes est le dernier joyau de la couronne de P+R qui ceint la ville de Lausanne. Que des louanges? Presque, car il y a un hic.

Cette installation, remarquable sous tout rapport, n'a qu'un défaut, dont elle n'est d'ailleurs absolument pas responsable. Sa capacité de 1190 places «seulement». Cela en fait certes le plus grand parking couvert de la région ouvert au public 24 heures sur 24, mais c'est notoirement insuffisant en regard des objectifs annoncés, à court et surtout à long terme.

Souvenez-vous. La mise en service du m2 est censée engendrer une diminution de 20% du trafic routier sur l'axe «route de Berne-La Sallaz». Le métro lausannois connaît certes un succès d'enfer. Mais les personnes qui n'ont d'autre choix que pénétrer dans Lausanne en voiture, notamment en provenance de l'ouest par l'autoroute de contournement, sont à peu près unanimes: les encombrements sont aussi monstrueux qu'avant aux heures de pointe.

Le superbe parking relais de Vennes ne suffit pas à contenir tous les pendulaires que Lausanne imagine préférer le m2.

Arithmétique et logique pure

L'une des premières explications qui vient à l'esprit relève de l'arithmétique pure. On estime à 20 000 personnes, réparties en 15 000 voitures, le flux de pendulaires qui irrigue quotidiennement Lausanne par cet axe «route de Berne-La Sallaz». Pour prendre en charge ce fameux retranchement d'un cinquième de ce trafic, il faudrait disposer de 3000 places de stationnement. Or le P+R de Vennes, unique construction nouvelle dans ce domaine depuis l'avènement du m2, propose moins de la moitié du nombre nécessaire. De plus, ce parking est appelé à remplir d'autres tâches que celle du P+R pur et simple. Il est en effet appelé à servir aussi les utilisateurs de l'Aquaécopôle qui va être construit par-dessus aussitôt que les dernières oppositions seront levées. En matière de transfert modal, cet exemple est une parfaite illustration des limites d'une organisation des transports dont on n'a pas fini de parler.

D'un point pratique cette fois, même à supposer que Vennes dispose de ces 3000 places, leur accès serait compliqué, voire chaotique au point d'être dissuasif pour l'important trafic autoroutier en provenance de Crissier. Ces automobilistes devraient en effet couper la route de Berne pour remonter en direction de ce parking situé en amont…

Erigée en dogme, cette diminution de 20% du trafic automobile sur cet axe mise désormais sur la dissuasion et non plus sur la persuasion. Une approche discutable et discutée qui risque de donner de Lausanne l'image d'une ville incapable de gérer de manière constructive ses problèmes de circulation.

Cela se manifeste déjà par des feux lumineux sur la route de Berne, lesquels n'ont aucun sens en termes de sécurité routière, leur raison d'être étant de ralentir le flux entrant, reportant ainsi les bouchons sur la commune d'Epalinges. Tout cela n'est cependant qu'un avant-goût de ce qui attend le visiteur. Le contournement de La Sallaz, en voie d'achèvement, se profile d'ores et déjà comme un formidable goulet à voitures, tandis que le rétrécissement de l'avenue est censé achever de dégoûter le visiteur motorisé.

Pilier du développement

Les parkings relais constituent l'un des piliers non seulement de la politique des transports, mais de celle du développement des agglomérations. Le PALM – Projet d'agglomération Lausanne-Morges – mise en effet notamment sur la densification des centres urbains. Il en découlera logiquement une augmentation de l'affluence par ailleurs fortement souhaitée sur un plan économique.

(Suite à la page 25)

Chauffage – Ventilation – Climatisation

Bernard Chevalley SA

Réalisations tous systèmes
Entretien – Dépannage
Télécontrôle – Télésurveillance
Télégestion d'installations

1004 Lausanne
Avenue d'Echallens 123
Tél. 021 625 74 26
Fax 021 625 81 51
E-mail : secret@chevalley-sa.ch

DI MARINO HOMME

A votre service depuis 1963

3, avenue de Rumine
CH-1005 Lausanne

Tél: 021 312 99 66
www.dimarinohomme.ch
Le parking Bellefontaine est à deux pas

(Suite de la page 23)

Pas besoin d'un dessin pour imaginer le casse-tête qui en résultera si rien n'est entrepris pour faciliter les accès au centre de Lausanne.
En plus du P+R de Vennes, l'offre actuelle en parkings relais comporte six autres installations, toutes à ciel ouvert. Sur l'axe «route de Berne, route d'Oron, La Sallaz»: la Feuillère (63 places) et Valmont (109 places). Sur l'axe «Blécherette-Plaines du Loup»: la Tuilière (163 places) et le Vélodrome (572 places). Sur l'axe «Maladière-la Bourdonnette» (250 places) et Ouchy (289 places). Avec Vennes, tout cela totalise 2578 places. En plus de la modestie du nombre, on relève évidemment que rien de ce type n'est proposé aux pendulaires provenant de l'est de la capitale.
Il apparaît de plus en plus périlleux de tout miser sur l'accroissement de l'offre en transports publics sans prendre en considération l'interface indispensable qu'il convient de ménager avec les transports individuels.

Les futurs parkings relais seront hors des agglomérations, comme ici celui de Sullens né spontanément près de la jonction de l'A1.

Voir plus large

De fait, le territoire communal lausannois n'offre aucune possibilité d'accroître l'offre en P+R. C'est, paradoxalement, une bonne nouvelle. De tels parkings ne sont en effet plus souhaitables à l'abord immédiat des villes. La Confédération d'ailleurs n'accorde plus son soutien financier pour des réalisations trop proches des centres ou enchâssées à l'intérieur dans les agglomérations.
L'avenir est aux P+R situés dans un rayon d'une quinzaine de kilomètres. Ce n'est pas un hasard si les CFF rencontrent un grand succès avec ce type d'offre à l'abord des gares. Le développement du réseau RER devra absolument intégrer cette composante s'il compte remplir pleinement sa mission.
Le P+R n'est cependant pas la seule manière de faciliter l'accès au centre-ville, tout comme les transports en commun ne sont pas la solution à tous les problèmes de déplacement. La notion de parking d'échange doit être comprise au sens le plus large du terme. Le covoiturage organisé à partir d'une aire de stationnement en périphérie de l'agglomération en est l'une des variantes. On en connaît un exemple intéressant aux abords de la sortie de l'autoroute A1 vers Sullens/Cossonay. Il y a plusieurs années déjà que s'est développée ici, de manière parfaitement spontanée, une interface où des automobilistes garent leur voiture pour poursuivre leur trajet avec un autre conducteur.

L'un n'empêche pas l'autre

Si des parkings d'échange plus distants du centre des agglomérations sont souhaitables, cela ne signifie pas pour autant que les parkings au centre des villes n'ont plus de raison d'être. La situation ne doit pas être considérée en noir ou blanc, mais tout en nuances et en souplesse afin de répondre à la réalité des besoins des visiteurs.
Le développement des zones piétonnes ne se justifie, en termes de prospérité économique, que s'il va de paire avec une liberté de choix du mode d'accès. En plus des zones de stationnement sur le domaine public, les 19 parkings lausannois privés totalisant 7444 places constituent une offre globale qui ne répond que très partiellement à la demande.

Les faits sont têtus

Qu'on le veuille ou non, selon les projections de l'Office fédéral de la statistique, le nombre de voitures pourrait augmenter de 36,3% d'ici à 2030. Et cela sans prendre en considération l'accroissement constant du parc de véhicules de livraison de moins de 3,5 résultant à la fois de l'introduction de la taxe poids lourd et la quasi-généralisation des approvisionnements de marchandise en flux tendu. Cela concerne la Suisse en général, et l'on est en droit de majorer sans doute cette estimation pour la région lémanique.
Une récente étude du bureau Ecoplan, mandaté par l'Etat de Vaud, portant sur la mobilité dans les villes, a comparé l'attractivité de la voiture à Lausanne, Berne et Zurich. Les faits sont têtus. Il en ressort une assez nette préférence pour le déplacement individuel en Suisse romande.
Sur les 7547 kilomètres qu'il parcourt annuellement, un habitant lausannois en fait 4877 en tant que conducteur de voiture, alors qu'un Bernois parcourt 10 575 kilomètres en un an dont 4764 en auto, et un Zurichois 9529 kilomètres dont 3862 au volant. Les raisons de cette préférence sont assez floues. Elles tiennent, semble-t-il, davantage à des considérations culturelles que pragmatiques. C'est ainsi qu'Ecoplan a calculé qu'en 2005, on comptait 0,804 voiture par habitant à Lausanne, contre 0,642 à Berne et 0,688 à Zurich.
Une popularité de la voiture qui ne s'explique en tout pas par une attractivité plus grande en matière de coût des places de parc sur les lieux de travail: la moyenne se situe à 83 francs par mois à Lausanne (minimum de 10 francs et maximum de 250 francs), contre 68 francs à Berne (minimum de 5 francs et maximum de 160 francs) et 73 francs (minimum de 12 francs et maximum de 240 francs) à Zurich. Il va bien falloir composer avec ces données aussi.

RICHARD Pierre sa
Couverture – Ferblanterie – Service d'entretien
TOITURES NEUVES ET ANCIENNES
Tél. 021 646 01 58 – Fax 021 647 44 67 – Valentin 58 – Lausanne

1. Réaliser les imprimés sous forme de journaux et ainsi contribuer à la protection de notre environnement:

- Recyclage du papier et des autres matières premières bien rodé
- Faible émission de CO2
- Organisation minutieuse de nos installations industrielles en sont le B-A-BA au CIE

2. Tirer profit des certifications prestigieuses du Centre d'impression Edipresse

3. Choisir entre 3 formats

Vous avez des questions?

Nous avons des réponses:

CIE

Centre d'impression Edipresse SA
www.cie-imprimeries.ch
Tél. +41 21 349 57 57

«LausanneBouge», le guide interactif tient dans la main

La version pour smart phone de l'application cartographique interactive gratuite proposée par le City Management fait ses premiers pas pour les heureux possesseurs d'un iPhone. Avec des nouveautés prometteuses qui devraient prochainement faire de ce portail la référence pour la promotion de l'offre culturelle, commerciale et de loisir lausannoise.

Quelques clics, ou désormais quelques effleurements de l'écran tactile, pour dénicher le commerce, le parking, le restaurant ou tout autre objectif convoité en Ville de Lausanne. C'est que propose gratuitement l'application cartographique interactive «LausanneBouge» depuis le printemps 2010. Véritable portail de la vie lausannoise, cet outil est désormais disponible pour les possesseurs d'un iPhone ou d'un iPad – à charger sur l'Apple Store.

L'application «LausanneBouge» est désormais disponible pour les heureux propiétaires d'un iPhone.

Plus de 6000 références

Seul regret: cette application limite son action au territoire de la commune de Lausanne. Non pas par volonté de ses concepteurs, mais simplement parce son financement est assuré par la Fondation du City Management dont les partenaires, privés et publics, sont lausannois. C'est si efficace qu'on se plaît à souhaiter une extension future notamment vers l'ouest lausannois dont l'offre culturelle, commerciale et de loisir mérite largement une telle promotion, et à terme pour l'ensemble de l'agglomération lausannoise, au-delà des limites politiques des communes dont le visiteur n'a pas grand-chose à faire.

Comme sa grande sœur sur notebook, l'application sur smartphone est alimentée par une base de données de plus de 6000 références lausannoises, avec bien sûr un suivi constant d'actualisation. On navigue sans aucune peine entre ses différents menus, la vitesse d'affichage dépendant évidemment du mode de connexion internet dont on dispose.

Commerces, hôtels, restaurants, parkings transports, cinémas, salles de fitness, musées, banques, etc. Toute la richesse de la palette lausannoise s'offre alors à l'utilisateur curieux, directement ou sous la forme d'un lien à solliciter. Il pourra par exemple localiser les antiquaires des quartiers sous-Gare, dénicher le magasin de chaussures qui vend sa marque préférée, les horlogers spécialisés dans les Swatch, les bornes Wi-Fi publiques ou encore les magasins d'alimentation orientaux. Bref c'est une véritable caverne d'Ali Baba qui s'ouvre par cette application unique pour une ville de la taille de Lausanne. Tout cela en connexion avec les enseignes proposées, notamment les parkings qui affichent en temps réel le nombre de places disponibles.

Parmi les plus de la version iPhone/iPad on trouve évidemment la mise à contribution du GPS qui permet à l'utilisateur de se localiser sur la carte ou le plan de ville et définir son itinéraire.

On se plaît à espérer que Lausanne Bouge, qui se profile véritablement comme un service d'utilité publique, soit un jour décliné sous la forme de bornes d'accès libre disposées à quelques endroits stratégiques de la ville.

JEANFAVRE
Ing. Dipl. EPFL-ETS SA
AUTOMATION – TELECOM – ELECTRICITE
1052 Le Mont/Lausanne · Tél. 021 652 43 43 · www.jeanfavre.ch

Emballages industriels et publicitaires

tramapack

www.tramapack.com

Une large gamme d'emballages polyéthylène et papier

- **Films, gaines, rouleaux, découpes**
- **Sachets horlogers et Minigrip®**
- **Sachets multi-usages**
- **Sacs grande contenance**
- **Sacs à déchets** officiels OKS
- **Cabas** polyéthylène ou papier
- **Vaisselle à usage unique**
- **Housses palettes**
- **Matériaux de calage**

TRAMAPACK SA
Chemin de la Gottrause 5
CH-1023 CRISSIER
Tél. +41 21 632 84 00
Fax +41 21 632 84 02
info@tramapack.com

Sortimo®
Equipements de véhicules
www.sortimo.ch

GERBER FRÈRES sàrl
Aménagements de véhicules utilitaires

gerberfreres@bluewin.ch – www.gerber-freres.ch

1052 Le Mont s/Lausanne – Tél. 021 653 51 52

Vivre l'énergie autrement
électricité | gaz | chauffage à distance | multimédia

SiL
SERVICES INDUSTRIELS LAUSANNE

TAXI SERVICES
0844 814 814
www.taxiservices.ch

Wakker 2011, un prix en or pour de la pierre dans l'ouest

Ce prix attribué par Patrimoine suisse, récompense le travail de fond fait par les neufs communes de l'Ouest Lausannois, soit Bussigny, Chavannes, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice, Villars-Sainte-Croix, et bien sûr Lausanne.

SICL SOCIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE L'OUEST LAUSANNOIS

Recevoir le prix Wakker 2011 est un honneur fait à la démarche des communes de l'Ouest Lausannois.

Un prix en or pour de la pierre!
Après un moratoire qui a bloqué les constructions pendant plusieurs années et qui a finalement forcé les communes à urbaniser ensemble leur territoire, ce prix est la récompense extérieure qui marque durablement cette démarche.
La réorganisation urbanistique projetée depuis 10 ans, n'était au début que plans, dessins et maquettes qui parlent surtout aux spécialistes, architectes, et autres urbanistes. Cette réorganisation maintenant se fait de plus en plus visible et presque chaque jour apparaissent des chantiers réels, des nouveaux bâtiments et des nouveaux aménagements, qui peu à peu dessinent l'Ouest du futur!
Il y a quelques années l'Ouest lausannois, était qualifié de méchants termes comme chaotique, anarchique ou de banlieue industrielle. Pour son malheur, plusieurs grandes entreprises actives dans l'Ouest ont cessé leurs activités successivement, laissant des friches industrielles et des centres commerciaux empilés!
Puis est arrivée la reprise, une EPFL plus conquérante, des implantations d'entreprises réussies, bref le climat régional a changé. L'Ouest compte aujourd'hui 75 000 habitants et quelque 50 000 emplois mais regroupe 9 communes. Ces communes, fort diverses, se sont données pour outil le Schéma directeur de l'Ouest Lausannois (SDOL), en créant un bureau commun.

Urbanisme coordonné
C'est le bureau du SDOL qui est chargé de penser, de redessiner, et de coordonner l'Ouest. C'est lui qui a fixé les priorités et les axes de développement, en symbiose avec les communes. Les communes sont restées maîtres chez elles, avec la même structure de décision politique communale, mais l'urbanisme local coordonné à un niveau supérieur.
Ce prix Wakker 2011 vient à point nommé. Il reconnaît tout le travail effectué jusqu'à aujourd'hui et donne le courage d'affronter les réalités futures, car les défis qui nous attendent sont nombreux. Tout d'abord le financement ne sera pas toujours facile, et les choix effectués ne pourront pas toujours plaire. La croissance attendue (d'ici à 2020) de 20 000 à 30 000 nouveaux résidents ou places de travail nécessitent des infrastructures supplémentaires, et pas seulement pour les vélos!

Récompense collective
Pour sa quarantième édition, le Wakker récompense pour la première fois neufs communes simultanément. Il récompense une vison, celle de la réorganisation urbanistique d'un morceau de territoire, d'une dynamique de transformation qui vise à améliorer le cadre de vie de ses habitants et la volonté commune de renforcer l'esprit de quartier.
Finalement l'attribution de ce prix donne une visibilité nationale à notre région, comme pour tout: pour notre région être connu c'est bien, être reconnu c'est bien mieux!

Stéphane Rezso,Président SICOL
s.rezso@hsb.ch
www.sicol.ch

Une vue quasi mythique de l'un des grands axes routiers de l'Ouest lausannois qui appartiendra prochainement à l'histoire. (Photo Jean-Paul Maeder)

Prix SIC et Ville de Lausanne pour la formation des apprentis

Lancé en 2003, et depuis trois ans couplé avec une distinction similaire offerte par le Ville, le Prix SIC et Ville de Lausanne pour la formation professionnelle récompense en espèces chaque année deux employeurs qui ont engagé pour la première fois un ou une apprenti(e).

L'engagement de la SIC en faveur de la formation professionnelle est ancré dans l'histoire, notamment depuis la création de l'école Epsic à Lausanne, école dont le nom et la mission survivent dans les esprits à toutes les évolutions de législation.
Cet engagement s'exprime aujourd'hui dans la formation continue notamment, ainsi que par la remise annuelle d'un prix en espèces à un employeur qui a formé pour la première fois un ou une apprenti(e) ou qui s'engage de manière significative pour la formation professionnelle.
Lancé en 2003, ce prix SIC est couplé depuis trois ans à une distinction similaire octroyée par la Ville de Lausanne. Ce sont ainsi deux entreprises qui bénéficient chaque année de cette récompense.
Les lauréats reçoivent chacun 300 francs par mois durant toute la durée de l'apprentissage. Et si l'apprenti(e) réussit ses examens finaux, il ou elle touche 500 francs pour la récompense de ses efforts.

Conditions de participation
Les candidatures pour le Prix 2011 de la SIC et de la Ville de Lausanne en faveur de la formation professionnelle sont ouvertes jusqu'au 30 avril. Le règlement se trouve sur le site internet de la SIC (www.sic-lausanne.ch) et sur celui de la Ville de Lausanne (www.lausanne.ch). En voici les lignes essentielles.

Le prix est décerné, par ordre de priorité, à deux entreprises:
1. Qui engagent pour la première fois un ou une apprenti(e).
2. Qui auront été créées récemment.
3. Dont le premier apprenti ou la première apprentie se trouve déjà en cours de formation.
4. Qui s'engagent de manière significative pour la formation professionnelle.

Les entreprises qui désirent participer doivent être membres de la SIC ou s'engager à le devenir dans les meilleurs délais. Elles doivent, au surplus, remettre au secrétariat de la SIC un dossier composé des éléments suivants:
– Lettre de motivation relative aux raisons de la participation.
– Copie du contrat d'apprentissage
– Copie de l'inscription au registre du commerce.

Les dossiers de candidature sont examinés par une commission paritaire formée de représentants de la SIC et de la Ville de Lausanne. Ses décisions sont sans appel.
Enfin, les deux entreprises lauréates s'engagent à recevoir, dans leurs locaux, au moins avant le début de l'apprentissage, mais en tous les cas une fois par an durant toute la durée de celui-ci, une délégation de la commission paritaire qui s'assurera de la bonne marche de la formation.

Le SIC a organisé le 18 février un débat animé par Thierry Meyer, rédacteur en chef de 24 heures, *mettant aux prises les principales forces en présence dans les Communales 2011. (Photo Jean-Paul Maeder)*

JORDI SA
ELECTRICITE-TELECOM
ADM. JEAN-MARC PETERMANN
Place de l'Europe 8
CH-1003 LAUSANNE
☎ 021 310 39 25
021 310 39 29
courriel@jordisa.ch
www.jordisa.ch

Un pas vers le développement durable ? …
Faites le avec nous…
Pour vos toitures, nous vous proposons
Des solutions techniques innovantes et écologiques.
BIE BALZAN IMMER ETANCHEITE SA
Ferblanterie – Couverture – Energie solaire
Av. des Oiseaux 13 – CP 107 – 1018 Lausanne 18
Tel. : 021/646 78 12 / Fax. : 021/646 76 37

SIC – Rapport d'activité 2010

1. INTRODUCTION

La 150e assemblée générale ordinaire de la SIC s'est tenue le 18 mars 2010 à Beaulieu Exploitation à Lausanne. Cette assemblée aura été marquée par l'annonce des démissions au comité de M. Hugues Cosendai de HC Conseil (HCC) qui a été membre durant 20 ans. Le comité retiendra de M. Cosendai, son engagement et son indéfectible fidélité à la SIC de Lausanne et environs. Mme Nicole Grin, secrétaire générale de l'Union des Communes Vaudoises élue au comité en 1996. Elle a présidé durant de nombreuses années l'une des commissions clés de la SIC, celle de la revue *Economie Lausannoise* aujourd'hui renommée *Economie Région Lausannoise.* M. Frédéric Daler, directeur de l'Ecole Club Migros Vaud, n'aura fait qu'un bref passage compte tenu de sa décision de donner un nouvel élan à sa carrière professionnelle. Enfin, M. José Meillaud, directeur au Crédit Suisse, a rejoint le comité de la SIC en 2006. Il s'est engagé tant sur les dossiers économiques que de formation professionnelle, ayant fait valoir son droit à une retraite bien méritée. Le comité en profite pour remercier chaleureusement ces quatre fidèles membres qui auront marqué positivement la SIC.
La composition du comité de la SIC a la particularité de réunir des membres qui représentent la quasi-totalité des branches d'activités qui œuvre dans la région lausannoise. Il s'agit d'un atout majeur que le comité entend conserver. Partant, trois nouvelles candidatures ont été proposées puis élues à l'unanimité des membres présents. Il s'agit de:

- **Mme Caroline Moser**, administratrice et directrice de l'agence Moser Design SA à Lausanne,spécialisée dans le domaine de la communication et des marques.
- **M. Christian Boillat**, confiseur et propriétaire de trois établissements à Crissier, St-Prex et Lausanne.
- **M. Christophe Paris**, directeur de l'entreprise familiale, Valentine Fabrique SA, qui produit à Renens des appareils pour les cuisines professionnelles.

Enfin, les participants ont eu le plaisir d'accueillir à l'issue de la partie statutaire, M. Olivier Français, Municipal à Lausanne. Ce dernier a proposé une conférence sur le thème «Lausanne et sa mutation», soit le projet m3, le tunnel sous St-François, et la proposition de nouvelles zones piétonnes.

2. MEMBRES

La SIC a passé de 685 membres au 31 décembre 2009 à 1'878 membres au 31 décembre 2010.

3. DÉMARCHE FONDAMENTALE

3.1. Formation professionnelle

Notre engagement dans les écoles professionnelles est détaillé plus loin par le biais de rapports spécifiques.
En 2010, la SIC a attribué pour CHF 12'650.– de prix, remis lors de cérémonies à des apprentis ou étudiants méritants, à la HEIG-VD, au Gymnase de Beaulieu, au Fonds Marguerat, à l'EPSIC, à l'ESECO prix pour Mlle Lobatto Tess et à l'EPCL.
La SIC et la Ville de Lausanne ont récompensé deux entreprises de la région pour leur engagement en faveur de la formation professionnelle. Ainsi, le prix de la SIC, dont le but est de soutenir une entreprise créant pour la première fois une place d'apprentissage ou déployant des efforts significatifs pour la formation d'apprentis, est distribué à deux entreprises différentes. Pour l'édition 2010, les lauréats sont Art Factory Graphics Sàrl, établie à Lausanne et le Chantier Naval d'Ouchy à Lausanne. Ces dernières obtiendront CHF 300.–/mois durant toute la durée de l'apprentissage. La SIC et la Ville de Lausanne continueront chaque année à octroyer ce prix afin d'encourager les employeurs de notre région à former des apprentis. Le règlement de ce prix est à disposition sur le site de la SIC (www.sic-lausanne.ch).

3.2. Relations avec les autorités communales

La SIC continue à entretenir des relations régulières avec les autorités lausannoises et cantonales, soit directement soit par le biais de l'association DECLIC.
Par exemple, la SIC est représentée par son secrétaire général au groupe de concertation des axes forts, qui traite, comme son nom l'indique de projets qui s'inscrivent dans le cadre du projet d'agglomération Lausanne-Morges. Si ce groupe n'a pas de pouvoir décisionnel, il a au moins le mérite d'exister et de permettre aux associations économiques cantonales et lausannoises de donner leur point de vue.
En opposition à la Municipalité de Lausanne, la SIC a fortement soutenu l'initiative qui avait pour objectif la suppression de la taxe sur les divertissements qui est une particularité lausannoise. Malheureusement, les arguments des initiants n'auront pas suffi! Le vote des Lausannoises et Lausannois aura au moins eu le mérite d'être clair. Plus des 2/3 des votants ont soutenu le contre-projet de la Municipalité. La SIC respecte ce résultat et prend donc acte du fait qu'une taxe sur les divertissements, même aménagée, aura encore de beaux jours devant elle.
Dans un autre registre, la SIC entretient des relations étroites avec la Municipalité de Lausanne dans le cadre du projet Métamorphose. En effet, le projet en question représente plus de 1.5 milliard d'investissement dans les décennies à venir. La SIC se doit de rappeler régulièrement qu'il existe des investisseurs locaux disposés à s'engager à certaines conditions dans différents projets.

3.3. Contacts avec d'autres associations

2009 aura été marquée par la décision du Conseil communal de Lausanne d'abroger le règlement sur le City Management au 31 décembre de la même année. L'association économique lausannoise DECLIC, dont la SIC est membre, s'est attachée durant l'année écoulée à trouver des solutions afin de garantir le financement du City Management.
Ainsi, comme cela avait été mentionné l'année passée dans le même rapport, la Ville de Lausanne a consenti un versement annuel pour ce projet de CHF 480'000.–. Les milieux économiques lausannois avaient pour mission de réunir au moins la même somme, ce qui a été possible grâce à l'ensemble des acteurs économiques qui par leur engagement financier ont témoigné de leur attachement au City Management.
L'ACL et le Trade club ont versé CHF 100'000.– chacun. Les associations de commerçants de quartiers auront investi au total plus de CHF 130'000.–, grâce à la prise en charge par les Services Industriels de Lausanne (SIL), du stockage, de la pose et de la dépose ainsi que du transport et de l'entretien des décors de Noël.
En effet, compte tenu de l'absence du produit de la taxe, il a fallu revenir au système de financement des Fêtes de Noël à Lausanne qui prévalait avant l'entrée en vigueur du City Management, soit en 2007. En deux mots, les SIL prennent en charge toutes les prestations mentionnées

plus haut à titre gracieux et en échange, les associations de commerçants ont cédé leurs décors aux SIL et se sont acquittées auprès du City Management d'une somme équivalente au 60% du montant total des prestations prises en charge par les SIL, ceci afin de financer une partie des Fêtes de Noël à Lausanne. D'autres sources de contributions financières ont été obtenues, soit:
Gastrovaud CHF 1'500, DECLIC CHF 10'000, SIC CHF 10'000, l'association des chalets d'Ouchy CHF 35'000, groupement des partenaires commerciaux CHF 5'000, Hôtellerie lausannoise CHF 2'000, les parkings privés lausannois de CHF 20'000 (Parkings Riponne SA CHF 8'000, Parking du Centre CHF 4'000, Parking de Montbenon CHF 1'500, Parking St-François CHF 1'500, Parking de Bellefontaine CHF 1'500, Parking de Mon-Repos CHF 1'500).
Enfin, il faut relever qu'après avoir rencontré à de nombreuses reprises les représentants des associations de commerçants de quartiers, chacun a dénoncé l'abrogation de la taxe sur le City Management. En effet, le City Management avait deux avantages importants pour ces associations. Tout d'abord, parce qu'il garantissait un versement annuel à ces associations en fonction des montants encaissés dans ces quartiers. Partant, les comités pouvaient passer davantage de temps à l'organisation d'animations plutôt qu'à la recherche de fonds. Ensuite, la taxe sur le City Management, quoi que l'on puisse en dire, avait l'immense mérite d'assurer une équité de traitement dans le cadre de l'engagement financier des commerçants pour des activités de promotion du commerce. Malheureusement, avec la suppression de la taxe, les contributions redeviennent à bien plaire et c'est maintenant une minorité de commerçants qui financent des animations qui servent les intérêts de chacun.

3.4. Manifestations organisées pour les membres de la SIC

En ce qui concerne les manifestations organisées par la SIC, il faut relever les petits-déjeuners débat et la conférence d'automne qui rencontrent toujours un bon succès.
Ainsi, 54 personnes ont participé au petit-déjeuner du 26 février. A cette occasion, Messieurs Christophe Lirot et Arnaud Vaujour, directeurs Losinger Construction SA, ont reçu un accueil chaleureux à leur présentation «Les différents usagers du Partenariat Public-Privé».
Le 1er octobre, près de 33 personnes ont eu le plaisir d'entendre Monsieur Jean Genolet, directeur de la FVE, qui s'est exprimé sur le thème «Ouverture des marchés – Travail au noir et saine concurrence?».
La conférence d'automne, du 10 novembre 2010 au Centre Patronal, a également permis à plus de 100 personnes d'entendre différents intervenants politiques dont Mme Anne-Catherine Lyon, MM. Philippe Pont, Bernard Decrauzat et Fabien Ruf sur le thème «Conférence le Pôle muséal – Musée cantonal des Beaux-Arts – Halles CFF aux locomotives à Lausanne».

3.5. Commissions et collaborations

3.5.1. Commissions internes:

Information et périodique
Il s'agit du comité de rédaction de la revue, *Economie Région Lausannoise* dont le rôle de rédactrice en cheffe a été assuré par Mme Nicole Grin depuis 1996. Suite à sa démission du comité de la SIC, cette tâche a été confiée à M. Christian Masserey, secrétaire général. M. Hugues Cosendai ayant aussi laissé une place vacante, le comité de rédaction a accueilli avec plaisir deux nouveaux membres, Mme Caroline Moser et M. Claude-Alain Boand. Enfin, il faut rappeler que depuis 2008, M. Stéphane Reszo, président de la SICOL siège au comité de rédaction dès lors qu'une page de la revue est destinée à cette dernière.
Depuis quatre ans, le nombre de tirage n'a cessé d'augmenter passant de 1'800 exemplaires à plus de 4'000 en 2010. La commission souhaite à terme passer le cap des 5'000 exemplaires. Au surplus, le contenu fait toujours l'objet d'une attention particulière en s'assurant de traiter des dossiers qui touchent directement nos membres, pas seulement à Lausanne mais bien sûr l'ensemble de l'agglomération.
S'agissant des annonceurs, ils étaient plus de 48 en 2010. La commission profite du présent rapport pour les remercier chaleureusement de leur confiance et de leur fidélité.
Une mention particulière de remerciements va à M. Georges-Marie Bécherraz, journaliste et rédacteur de la revue, qui depuis des années réalise un important travail pour la SIC.

3.5.2. Commissions externes (délégués SIC):

Commission consultative d'urbanisme et des transports (CCUT)
Les dossiers présentés dans le cadre des rencontres à la Commission Consultative d'urbanisme et de transport ont été nombreux et variés. Ils commencent avec le futur du CHUV, une projection de huit projets de développement prioritaires planifiés jusqu'en 2025, suivi par le développement du quartier du Vallon où la population locale a été approchée afin d'écouter leurs préoccupations, suivi par la présentation du PPA Blécherette – Aéroport et les PPA «La Grangette» et «Le Désert». Tout ceci lors d'une seule séance.
Un programme pas moins ambitieux et varié a été présenté en novembre. Il s'agit de la réalisation d'un parc d'éoliennes dans les bois du Jorat (Eol-Jorat), les axes forts des transports publics urbains (AFTPU), ainsi qu'un point de situation. Pour terminer, les procédures Métamorphose et la présentation du PPA quartier de Bellevue.
L'envergure des planifications présentées et les sujets témoignent que la ville de Lausanne est en pleine mutation. Une évolution qui représente une forme unique sur le territoire de la ville et demande une concertation fine, mais surtout une vision complète de l'ensemble. L'urbanisme traite aujourd'hui les thèmes du futur: la mobilité, la santé, le développement durable, l'habitation et la qualité de vie. Félicitations aux organisateurs, aux orateurs, et aux politiciens qui ont présenté les dossiers avec engagement, convaincus du succès de l'accroissement d'une ville comme Lausanne afin qu'elle reste à la pointe de l'évolution.

Conseil des transports publics de la région lausannoise
Le Conseil des transports, présidé par Madame Anne-Marie Depoisier, réunit quatre fois par an une dizaine d'associations représentatives des activités de la région lausannoise. A cette occasion, les représentants des TL ont abordé des thèmes importants pour l'évolution, le développement et l'avenir des Transports Publics de la région en laissant largement la parole aux participants, citons notamment:

- Le plan d'entreprise 2010-2013 qui fait ressortir que les TL doivent se concentrer sur leur savoir-faire, garder la vision de ce qui fait la fierté de la compagnie et de son personnel et être à la hauteur des attentes des communes.
- La communauté tarifaire vaudoise CTV qui doit s'adapter et s'étendre en proposant une simplification du système, tout en s'harmonisant sur le plan national.
- La fréquentation du m2 aux heures de pointes déjà victime de son succès qui met en évidence une situation de saturation sur cerTains tronçons et nécessite une étude pour apporter des solutions rapidement.
- L'évolution inquiétante du vandalisme et des graffitis en particulier sur les véhicules de route.
- L'augmentation réjouissante de la fréquentation (+ 16% en 2009) qui ne correspond malheureusement qu'à une évolution des recettes de 9%.
- La présentation détaillée de la situation du projet des «Axes forts»,élément essentiel de l'évolution des transports publics pour l'avenir, en particulier par le début programmédes travaux du tram entre Renens et le Flon qui évoluera en site propre.

La politique de communication des TL se veut transparente et la participation de la SIC dans le contexte global des pro-

jets «Métamorphose» et «Axes forts» en particulier revêt une importance toute particulière.

Promotion économique de Lausanne Région
Depuis la régionalisation de la promotion économique au sein de Lausanne Région en 1998, la SIC siège au sein de la commission éponyme. Celle-ci s'est réunie trois fois en 2010, sous la présidence de Mme Suzanne Perrudet, municipale à Villars-Sainte-Croix et représentante du secteur ouest de l'association. Les séances ont ainsi pour dessein de rapporter l'activité opérationnelle de l'office; elle se résume comme suit pour l'année 2010:
Guichet entreprise: l'office soutient l'appui à la création et au développement des entreprises domiciliées sur son territoire au travers de prestations liées à la recherche immobilière, à l'analyse de projets, à la rédaction de plans d'affaires, à la mise en contact avec des organismes privés et publics compétents, à la facilitation des démarches administratives, à la recherche de financements. Un peu plus de 70 entreprises ont bénéficié de ces prestations.
Prix Entreprendre Région Lausanne (PERL): pour la huitième année consécutive, les Trophées PERL ont été remis. Il s'agit de récompenser, à hauteur de CHF 90'000.– des projets régionaux pour leur innovation et leur créativité. Abionic (développement d'un procédé de diagnostic des allergies), Techsep Environnement (développement d'un procédé de traitement des eaux de surface) et Stereotools (développement d'un guide miniature pour la chirurgie du cerveau) ont été primés par un Jury, présidé par le Syndic Daniel Brélaz et composé de représentants du monde économique, politique, académique et de la presse.
Supports promotionnels: une brochure portant le titre «Au service des entreprises» a été éditée dont le propos est de mettre en évidence d'une part l'attrait économique d'une implantation entrepreneuriale sur le territoire Lausanne Région et d'autre part la mise en exergue des prestations offertes aux porteurs de projets.
Promotion de la région: une délégation composée de représentants politiques et techniques a participé pour la troisième fois au MIPIM de Cannes – salon International des Professionnels de l'Immobilier - et ce, sous l'égide de la Lake Geneva Region.

Le rapport d'activité complet peut être consulté sur le site Internet www.lausanneregion.ch.

3.5.3. Formation professionnelle:

Conseil d'Etablissements lausannois
La première séance constitutive du Conseil d'établissement a eu lieu le 18 février. Elle fut suivie d'une seconde en date du 13 octobre 2010, ayant pour but le suivi et le contrôle du respect des règles définies. Les procès-verbaux sont disponibles sur le site www.lausanne.ch.

Commission d'Etablissements de Montolieu
Plusieurs séances ont eu lieu portant essentiellement sur l'organisation de la Commission ainsi que les directions et les travaux mis en œuvre par cette dernière. Dans les deux cas, il a été relevé une saine volonté des autorités de mettre en place un système d'information et de communication permettant d'atteindre les objectifs fixés par la mise en place de ces institutions.
Il a été constaté que les problèmes d'un tel établissement sont multicritères et multiculturels.
Il s'agit réellement de soutenir dans la communication parents-élèves-enseignants et de valider les mesures d'accompagnement en faveur des élèves rencontrant des difficultés scolaires importantes.
D'autre part, il convient d'intégrer et de préparer les élèves à la vie professionnelle et à leur intégration dans les milieux de l'économie. La célèbre complémentarité entre parents, responsables de l'éducation, enseignants et responsables de l'instruction fait une fois de plus ressortir les réelles difficultés.

Ecole professionnelle de Lausanne (EPCL)
Aucune assemblée constitutive n'a eu lieu en 2010, étant dans l'attente de la confirmation de la dissolution des actuels conseils.

Ecole professionnelle EPSIC
La dernière rentrée scolaire s'est révélée musclée puisque l'effectif global des élèves de l'établissement frise les 3'800 unités. La capacité d'accueil est quasiment atteinte, ce qui ne manque pas de poser de nouvelles contraintes dans l'organisation de l'horaire et, par conséquent, dans la répartition des classes des différentes professions.
Le domaine des soins corporels (coiffure + esthétique) affiche une forte croissance tout comme celui de l'électricité.
On constate que les nouvelles ordonnances de formation dans de nombreux métiers prévoient fréquemment une augmentation du nombre de périodes de cours théoriques. Chez les opticiens, par exemple, les apprentis de première année suivront, dès août 2011, un deuxième jour de cours hebdomadaires sans compter celui de la maturité professionnelle technique pour les élèves inscrits et répondant aux exigences scolaires de cette dernière.
Sur le plan de l'organisation pédagogique, l'établissement ne compte plus que cinq domaines pour les filières de formation initiale CFC (3 ou 4 ans):

- mécanique automobile
- mécanique autres véhicules et carrosserie
- électricité et électronique
- informatique, mécanique générale et optique
- médico-technique et soins corporels

Une année après l'entrée en vigueur de la loi cantonale sur la formation professionnelle, le règlement d'application vient d'être adopté par le Grand Conseil et déploie donc ses effets dès le 1er août 2010. Dorénavant, la composition des membres du Conseil de l'Ecole est fixée par le règlement interne de l'établissement. Ce dernier est en cours d'élaboration et sera validé courant 2011.
Evidemment, l'Epsic réservera une place de choix à un représentant de la SIC de Lausanne. A ce titre, M. Christophe Paris a d'ores et déjà siégé au Conseil de l'Ecole.

3.5.4. Institution:

Logement Idéal
En 2010, la société coopérative Logement idéal a fêté ses 50 ans au Musée olympique de Lausanne. Lors de la dernière séance du Conseil du 10 novembre 2010, divers points ont été abordés:

- Assemblée générale du 30 juin 2010;
- Nouveau dépliant établi à l'occasion du 50e anniversaire de Logement idéal;
- Entretien des immeubles, travaux de rénovation, immeubles Plaines-du-Loup, Bois-Gentil, Boveresses, Ancien-Stand 20, Ancien-Stand 22 à 28;
- Prolongation de la durée des DDP;
- Recherches de capacité d'agrandissement ou de nouvelles constructions sur des terrains de la Société (principalement détenue sous forme de DDP);
- Recherches de terrains auprès, notamment, des communes.

Dans cette optique, diverses actions ont été entreprises depuis une année mais n'ont malheureusement pas pu être concrétisées pour diverses raisons. Il s'agit du Projet Serius proposé par la Ville de Lausanne, les immeubles de Penthalaz, d'un projet à Moudon et enfin la Commune d'Ecublens.
L'objectif du Conseil d'administration est de continuer d'entretenir les bâtiments, de réaliser de nouvelles constructions pour des immeubles à loyers modérés sur le marché libre ou à loyers subventionnés ainsi que de profiter d'opportunités pour acheter des immeubles déjà construits.

4. LES ORGANES DE LA SIC

Comité
Président:
M. Berney Michel, directeur général, Avantage SA, Reverolle
Vice-président:
M. Leuba Nicolas, administrateur-délégué, Gérance Immobilière SA, Pully
Secrétaire général:
M. Masserey Christian, secrétaire patronal, Centre Patronal, Paudex

Membres:
Mme **Moser** Caroline, directrice agence Moser Design SA, Lausanne
MM. **Boand** Claude-Alain, administrateur, Boand Sanitaire, Lausanne
Boillat Christian, administrateur, confiserie Boillat, St-Prex
Bovet Philippe, Bovet Tissus SA, Lausanne
Braun Philippe, administrateur, Régie Braun S.A., Lausanne
Décoppet Martial, directeur adjoint, Credit Suisse, Lausanne
Delapierre Jacky, agent général, Vaudoise Assurances
Doffey Philippe, directeur, Retraites Populaires, Lausanne
Ehrensperger Hannes, architecte SIA, CCHE, Architecture SA, Lausanne
Fellrath Mario, ingénieur civil, Ingeni SA, Lausanne
Galé Pierre-Alain, administrateur, Bertholet + Mathis S.A., Lausanne
Goutte Gilles, administrateur, Goutte Récupération S.A., Lausanne
Grobéty Bernard, Féchy
Heim Jean, Dr en droit, avocat, Lausanne
Kolly Dider, directeur financier Beaulieu Exploitation SA, Lausanne
Noverraz Pierre, notaire, Lausanne
Paris Christophe, directeur, Valentine Fabrique SA, Ecublens
Pernet Jacques, Hôtel Bellerive, Lausanne
Perret Francis-Luc, vice-président, EPFL, Lausanne
Petitpierre Claude, directeur, Lausanne Tourisme, Lausanne
Strebel Jean-Pierre, directeur général, Union cycliste internationale, Aigle
Walther Michel, directeur général, Clinique La Source, Lausanne

Vérificateurs des comptes:
MM. **Schuler** Philippe, Parking St-François, Lausanne *(1er vérificateur)*
De Mercurio Reto, CDM Hôtel Restaurants SA, Lausanne *(2e vérificateur)*
Barone Pascal, Lunetterie Pépinet, Lausanne *(1er suppl.)*
Marmillod Jean-Louis, Marmillod SA, Lausanne *(2e suppl.)*

Membres d'honneur de la société:
MM. **Bonnard** François
Bovard Louis-Philippe
Imoberdorf Charles
Wicht Jean-Pierre

Siège de la société:
Petit-Chêne 38, CP 1215, 1001 Lausanne
Tél.: 021 796 33 29 – Fax: 021 796 76 30
e-mail: info@sic-lausanne.ch

5. RÉPARTITION DES CHARGES AU SEIN DU COMITÉ

Commisions internes
Elles sont formées en fonction des actions et objectifs.

a. Information et périodique, composée de:
Mme Caroline Moser
MM. Georges-Marie Bécherraz
Michel Berney
Gilles Goutte
Christian Masserey
Pierre Noverraz
Stéphane Rezso

b. Urbanise et transport, composée de:
MM. Mario Fellrath
Philippe Braun
Nicolas Leuba
Jacques Pernet
Hannes Ehrensperger

c. Promotion économique, composée de:
MM. Martial Décoppet
Jacques Pernet
Jean Heim

d. Commission formation professionnelle, composée de:
MM. Philippe Bovet
Jean Heim
Nicolas Leuba

Commisions externes (représentants SIC)

Conseil Logement Idéal
MM. Mario Fellrath
Nicolas Leuba
Philippe Doffey
Pierre Noverraz

Association DECLIC
MM. Jean Heim
Michel Berney

Conseil des transports publics de la région lausannoise
M. Michel Berney

Conseil d'établissement de l'EPCL
Commission d'Etablissements de Montolieu
Conseil d'Etablissements lausannois
M. Nicolas Leuba

Conseil d'établissement de l'EPSIC
MM. Jean Heim
Christophe Paris

Commission consultative d'urbanisme et des transports (CCUT)
M. Hannes Ehrensperger

Commission de promotion économique de Lausanne Région
M. Martial Décoppet

Groupe de concertation Axes forts (PALM)
Commission CIO - Capitale Olympique
M. Christian Masserey

uspi

Un bail signé = un arbre planté

Régie Braun sa

Rue Centrale 5 1003 Lausanne Tél. 021 342 52 52 www.regiebraun.ch

RP Entreprise

Facilitez-vous la vie tout en offrant davantage à vos collaborateurs

Cela est possible grâce à une gestion efficace et adaptée de la caisse de retraite de son entreprise, et des prestations sociales de qualité.

Tout entrepreneur sait combien le capital humain est important, et des prestations sociales attractives sont souvent une source de motivation déterminante pour les employés.

Avec Retraites Populaires, vos employés profiteront d'un plan de prévoyance solide et de conseils fiables pour la préparation de leur retraite. Aujourd'hui, plus de 2200 PME nous font confiance.

Contactez-nous : 021 348 26 26 - www.retraitespopulaires.ch

Votre avenir, notre mission.

Retraites Populaires